

BMS : Pluie, orages et grêle sur plusieurs wilayas de l'Ouest du pays

De fortes averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et de grêle, affectent depuis hier soir plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie.

P.24

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 06h13 Dohr: 13h02
Asr: 15h33 Maghreb: 18h18 Isha: 19h41

MÉTÉO

Alger	: 12°	08°
Oran	: 12°	06°
Annaba	: 13°	09°
Béjaïa	: 12°	07°
Tamanrasset	: 26°	10°

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 1^{er} - Samedi 2 février 2019 - 25-26 Djoumada Al-Oula - N° 2128 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-INDE

M. Messahel remet un message du Président de la République à son homologue indien Ram Nath Kovind

P. 24

ALGÉRIE-UKRAINE

APN : installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Ukraine

P. 7

ALGÉRIE-TUNISIE

Nette avancée de la femme algérienne dans le marché du travail

P. 7

LE PREMIER MINISTRE L'A AFFIRMÉ DEVANT LE PARLEMENT :

«Une stratégie nationale proactive pour juguler la fuite des compétences nationales»



► «Des mesures pour la prise en charge des compétences nationales établies à l'étranger»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé jeudi que le Gouvernement a mis en place «une stratégie nationale proactive», basée sur une série de mesures, notamment l'emploi et la promotion de la formation, afin de juguler la fuite des compétences nationales vers l'étranger.

P. 4

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Ouyahia : «Les militants du RND mobilisés pour le succès de la campagne électorale au profit de M. Abdelaziz Bouteflika»

P. 4

COLLECTIVITÉS LOCALES :

M. Bedoui : «La majorité des différends réglée au niveau des APC»

► Les walis instruits de relancer le travail des commissions chargées de l'examen des dossiers de mise en conformité des constructions

P. 4

TIZI-OUZOU :

M. Temmar : «La wilaya bénéficiera de 5 000 nouveaux logements en 2019»

P. 5

SANTÉ

FATIGUE

Et si on rechargeait nos batteries ?

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1/ DOPAGE :

Chérif El-Ouezzani (MCA) écope de 4 ans de suspension

Le milieu de terrain défensif du MC Alger, Hicham Chérif El-Ouezzani, contrôlé positif, s'est vu infliger 4 années de suspension ferme de toutes compétitions ou activités sportives à compter du 30 janvier 2019 plus une amende de 200.000 dinars, a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

P. 21

HIER À 9H04 Secousse tellurique de 3 degrés à Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 9h04 à Béni-Ksila dans la wilaya de Béjaïa, indique le CRAAG dans un communiqué.

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un terroriste arrêté à Skikda et un autre se rend aux autorités militaires à Adrar

P. 24

DEMAIN 3 FÉVRIER À LA BANQUE D'ALGÉRIE Présentation des nouveaux billets de 500 et 1000 DA

La Banque d'Algérie, dimanche 3 février à partir de 10h, en son siège sis à Alger, à la présentation des nouveaux billets de banque de 500 et 1000 DA, ainsi que les nouvelles pièces de 100 DA.



Horaire des prières

Vendredi 25 - Samedi 26 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:13
Dohr	13:02
Asr	15:53
Maghreb	18:18
Isha	19:41



AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi à Sidi Bel-Abbès

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie d'installation du président du Conseil interprofessionnel de la filière légumes secs. M. Bouazghi profitera de cette visite pour inspecter plusieurs exploitations agricoles et rencontrer les agriculteurs et les opérateurs économiques de la région.



AÉROPORT INTERNATIONAL HOUARI BOUMEDIENE Saisie de 24 500 euros non déclarés



Les forces de police des frontières de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, ont interpellé, un présumé auteur qui s'appretait à embarquer sur un vol à destination d'Istanbul, en possession de 24 500 euros et de 100 dollars non déclarés, en infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux et vers l'étranger, a indiqué dans un communiqué la Cellule de communication et presse de la DGSN.

CE MATIN AU SIÈGE DU RND Conférence de M. Ouyahia

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, animera une conférence de presse, ce matin à partir de 9h30, au siège central du parti.



AUJOURD'HUI AU SIÈGE D'ÉL-KARAMA Rencontre des chefs des partis politiques G15+4

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, et le président du parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, présideront samedi 2 février à partir de 9h30 au siège du parti El Karama sis à Alger, la rencontre des chefs des partis politiques du groupe des partis continuité pour la stabilité et les réformes (G15+4).

LE 5 FÉVRIER À ORAN Journée d'information sur la loi de finances 2019

Dans le cadre de son plan d'action, le bureau d'Oran du Forum des chefs d'entreprises (FCE), organise mardi 05 février, au niveau de son siège, une journée d'information sur la loi de finance 2019 en collaboration avec cabinet des experts KPMG.



Météo

	Max	Min
Alger	12°	08°
Oran	12°	09°
Annaba	15°	09°
Béjaïa	12°	07°
Tamanrasset	26°	10°

ESHRA 8^e colloque France-Maghreb sur la transplantation d'organes

L'Agence nationale de greffe d'organes, organise depuis hier, à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), le 8e colloque France-Maghreb sur la transplantation d'organes.

BLIDA Journée d'étude sur la déclaration à la sécurité sociale des travailleurs étrangers

La Direction de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya de Blida, organise ce matin à partir de 9h, au niveau de la salle des conférences de l'Ecole technique de Sonelgaz, une journée d'étude qui entre dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation sur la déclaration à la sécurité sociale de la main d'œuvre étrangère et les avantages accordés aux chefs d'entreprises.



SALLE IBN ZEYDOUN Projection de 3 films

Dans le cadre de son programme cinéma spécial weekend, l'Office Riadh El Feth, organise aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun, la projection de trois films «Aquaman», «Les animaux fantastiques» et «A star is born». Le 7 février à la salle Ibn Khaldoun Spectacle de musique andalouse de l'ensemble Safar. L'Orchestre des jeunes musiciens de musique andalouse d'Algérie (ensemble Safar), animera un spectacle de musique intitulé «Mon étoile», jeudi 7 février à partir de 20h30, à la salle Ibn Khaldoun. Le spectacle sera dirigé par Khalil Baba Ahmed.



LES 14 ET 15 FÉVRIER AU TNA Représentation de la pièce «Nathan le sage»

Sous le patronage du ministère de la culture et dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative «Vivre ensemble en paix», le théâtre national algérien (TNA), organise les 14 et 15 février, deux représentations théâtrales de la pièce «Nathan le sage» inspiré du livre de Gotthold Ephraim Lessing.

AUJOURD'HUI À LA CINÉMATHEQUE DE BEJAÏA Projection du film «Good bye Lenin»

Le film «Good bye Lenin», de Wolfgang Becker, sera en projection, samedi 2 février à partir de 14h, à la cinémathèque de Bejaïa. La séance de projection sera suivie d'un débat autour du film.

ATRSS-ROCHE Institution d'un prix pour les chercheurs sur les cancers du sein et colorectal

A la veille de la Journée Mondiale contre le Cancer, célébrée le 04 février, l'ATRSS a institué, en collaboration avec le groupe Pharmaceutique leader en biotechnologie Roche, un Prix national annuel destiné à encourager les jeunes chercheurs dans ce domaine. Les chercheurs de disciplines biologiques en relation avec l'homme ainsi que ceux de la recherche clinique peuvent participer à ce concours, afin d'accélérer le transfert de connaissances vers les applications diagnostiques et thérapeutiques.

Pour cette édition 2019 les thématiques choisies sont : Le Cancer du sein et le Cancer colorectal. Un classement des trois meilleures recherches, pour cette édition, sera communiqué et les trois lauréats du concours, recevront des Prix d'encouragement. Les informations relatives à ce prix et les modalités de soumission seront disponibles sur le site internet de l'ATRSS : www.atrss.dz.



M. OUYHIA:

«Les militants du RND mobilisés pour le succès de la campagne électorale au profit de M. Abdelaziz Bouteflika»

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia a donné, vendredi à Alger, des instructions à l'ensemble des militants du parti en vue de se mobiliser pour mener à bien la campagne au profit du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «dont nous attendons l'annonce de sa candidature pour un nouveau mandat».

Dans son allocution de clôture du 6^{ème} Conseil national du parti, M. Ahmed Ouyahia a indiqué que «tous les militants du RND seront mobilisés à partir de samedi et jusqu'à la fin de la campagne électorale en prévision de la présidentielle du 18 avril prochain, au profit du Président Bouteflika dont nous attendons l'annonce officielle de sa candidature pour un nouveau mandat présidentiel».

«Toute la machine électorale du parti sera mobilisée pour collecter les signatures et contribuer à l'organisation de la campagne», au profit du président Bouteflika, a ajouté M. Ouyahia relevant que le parti «est bien ancré dans la société et dispose d'une base militante».

A cet égard, M. Ouyahia a fait part de son vœu de voir le 18 avril prochain, «une journée de victoire du Président Bouteflika et de la continuité et une nouvelle porte pour le progrès de l'Algérie».

A ce titre, le SG du RND a précisé que le parti «est engagé avec constance», depuis 1999 aux côtés du président Bouteflika que nous appelons «depuis juin dernier à se porter candidat pour un nouveau mandat présidentiel».

Le Conseil national s'est félicité, dans sa déclaration finale adoptée, de la convocation du corps électoral, relevant à ce propos, que ce rendez-vous électoral sera «une nouvelle victoire de la démocratie dans notre pays». Le Conseil national a salué, dans ce même contexte, «la politique fructueuse promue par le président de la République durant les cinq dernières années pour l'approfondissement du processus de reconstruction nationale, ainsi que pour la consolidation de la sécurité, de l'unité et de la stabilité de l'Algérie, dans un contexte financier difficile et dans un environnement régional très complexe».

Ainsi, le conseil national a réitéré l'appel de «tous les



militants du parti au Moudjahid Abdelaziz Bouteflika à annoncer sa candidature pour l'Élections présidentielle du 18 Avril, de sorte que l'Algérie poursuive sa construction nationale dans l'unité et la stabilité», estimant que sa réélection constituera «un gage de continuité et de stabilité nationales, face aux nombreux défis qui interpellent encore l'Algérie». Le conseil a appelé, à ce propos, l'ensemble des militants, des élus et des cadres du parti, à se mobiliser pleinement pour prendre une part active dans les préparatifs et le déroulement de la campagne électorale en faveur du Président Bouteflika. Par ailleurs, le conseil national du RND a rendu hommage à l'Armée Nationale Populaire (ANP) et aux forces de sécurité pour l'efficacité de la lutte implacable qu'elles mènent contre les résidus du terrorisme et contre les réseaux de crimes transfrontaliers, mettant ainsi en échec les tentatives d'introduire dans le pays des terroristes, des armes de guerre et des drogues, réitérant son appel à la population, notamment dans les wilayas frontalières, à la vigilance pour concourir à la préservation de la sécurité du pays, face aux menaces découlant des conflits et foyers de tensions dans le voisinage.

Aussi, le Conseil National a salué l'annonce de la composante de l'Académie algérienne de langue amazighe dont la mise en place permettra d'assurer l'harmonisation et le développement de cette langue nationale et officielle, sur des bases scientifiques au service de l'unité de la Nation.

Il s'est également félicité du renforcement de la couverture administrative dans les wilayas du sud, au service de la population et du développement dans cette partie du pays, appelant à la mise en place des wilayas déléguées dans les Hauts Plateaux dans la mesure des moyens financiers disponibles.

Examinant la situation économique, le Conseil National note avec satisfaction que malgré la conjoncture financière difficile, le pays a réalisé l'année écoulée, des résultats satisfaisants, notamment une relance de l'activité en général, une croissance appréciable hors du secteur des hydrocarbures, et une maîtrise de l'inflation. Il a salué la persévérance du Gouvernement, sous les directives du président de la République, dans la mise en place d'une forte politique de justice sociale et de solidarité nationale. Il relève à ce titre que la loi de finances pour 2019 ne comporte aucune hausse de taxe ou d'impôt, ce qui concourt à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Analysant la situation au niveau régional et international, le Conseil national a relevé avec préoccupation la persistance de conflits et de tensions menaçant la paix et la sécurité, condamnant avec force la répression barbare de l'occupant sioniste contre le peuple palestinien et réaffirmant sa solidarité avec le peuple palestinien frère pour la

consécration de ses droits inaliénables, y compris l'édification de son Etat indépendant et souverain avec El Qods comme capitale. A ce titre, il condamne la décision de certains pays de transférer leurs ambassades à EL QODS, en violation des résolutions des Nations Unies. Le Conseil National a réaffirmé la solidarité du Rassemblement avec le peuple sahraoui frère, pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, se félicitant de la reprise des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario. Concernant la Libye, le Conseil national a appelé toutes les parties libyennes à concourir à l'aboutissement des efforts du Représentant des Nations Unies pour le retour du peuple libyen aux urnes, l'élection d'institutions acceptées par tous, et pour la réconciliation nationale dans ce pays frère et voisin. Le Conseil national condamne la persistance des actes de violence à travers le Sahel et notamment au Mali. Il renouvelle son appel au peuple malien frère à hâter la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation que ses représentants ont signé à Alger, estimant que la restauration de l'unité du peuple malien et de l'autorité de son Etat, notamment au Nord, sont des impératifs pour le bien-être de ce pays voisin, mais aussi pour l'éradication du terrorisme dans toute la sous région.

La clôture a également été marquée par l'adoption du projet de Résolution organique de la session, à travers laquelle le Conseil national a salué l'engagement et la mobilisation des cadres du parti lors du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, dénonçant les dépassements, et «la violence abjecte», qui ont accompagné cet événement dans certaines wilayas.

Il considère que «ce sont là des actes qui n'ont servi ni la démocratie ni l'Etat de droit».

pour réaliser la cohésion nationale et éteindre le feu de la fitna après le triomphe militaire sur le terrorisme, grâce aux forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents corps de sécurité, de gardes communaux, des rappelés et des patriotes», a-t-il poursuivi.

Il a cité, en outre, l'attachement du président de la République «à donner à l'Algérie la place qui est sienne parmi les nations, et à redorer son image diplomatique dans les fora internationaux, en sus de renforcer sa place en tant que force régionale redoutable», saluant dans ce contexte, le développement global à la faveur des projets réalisés et ayant permis de faire de l'Algérie de 2019 un pays sécurisé et stable.

RND:

Ouyahia pour un «débat profond» autour des réformes dans tous les domaines

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a appelé jeudi à Alger à un «débat profond» autour de réformes dans tous les domaines, tout en garantissant la «pérennité» de «nos principes fondamentaux».

«Le RND formule deux souhaits pour les années à venir, à savoir la réélection du moudjahid Abdelaziz Bouteflika (président de la République), mais aussi un mouvement collectif des forces nationales vers un débat profond qui enfantera un consensus solide autour de réformes courageuses et profondes dans tous les domaines», a indiqué M. Ouyahia dans une allocution d'ouverture de la 6^{ème} session ordinaire du Conseil national du parti. «Ces réformes ne seront pas source de rupture avec nos principes nationaux fondamentaux, mais bien au contraire, elles en garantiront la pérennité», a-t-il ajouté. Il a souligné qu'«en même temps qu'il exprime son attente d'une nouvelle candidature du Président Bouteflika et qu'il appelle à une mobilisation nationale pour un nouveau saut qualitatif de notre pays, notre Rassemblement devra se préparer à ces batailles».

«Notre Parti sait déjà le faire avec efficacité lorsqu'il s'agit de campagne électorale. Je n'ai pas de doute que nous saurons ensemble adapter aussi notre Rassemblement à prendre part demain au débat, au service d'une Algérie toujours plus forte, dans la fidélité aux principes de Novembre, et dans une dynamique continue d'authenticité et de modernité», a-t-il affirmé. Abordant la situation nationale, il a articulé ses propos autour de motifs «de satisfaction, d'espérance et de mobilisation». Parmi les motifs de satisfaction, il a estimé que «l'Algérie vit dans la paix et la stabilité», grâce à «la réconciliation nationale promue par le président Bouteflika et l'engagement de l'Armée nationale populaire et des Forces de sécurité que nous saluons». Au plan économique et social, il a indiqué que l'année 2018 «aura été marquée par de bons résultats en dépit des circonstances financières difficiles que traverse le pays».

La croissance économique a été au rendez-vous avec un taux de 3,4% en 2018

«La situation sociale des citoyens s'est globalement améliorée grâce à un léger recul du chômage, à une stabilisation de l'inflation au bénéfice du pouvoir d'achat, et grâce aux nombreuses réalisations socio-culturelles dont la plus spectaculaire aura été la livraison massive de logements qui se poursuit». Il a relevé, en outre, que «la croissance économique a été au rendez-vous avec un taux de 3,4% enregistré l'année dernière, contrairement à des sources pessimistes qui estiment ce taux à 2%, alors que les investissements se multiplient partout à travers le pays».

Au plan politique, le SG du RND a qualifié l'annonce de la composition de l'Académie algérienne de Tamazight d'«un pas de plus vers la réconciliation avec notre histoire et avec notre identité nationale dans sa triple dimension», tout en appelant «les uns et les autres à dépolitiser ce dossier et à le laisser entre les mains des spécialistes».

S'agissant des «motifs d'espérance dans l'avenir national», M. Ouyahia a indiqué que l'Algérie «a fait face cinq années durant, à de fortes tensions financières sans connaître un blocage de son processus de développement». «Bien au contraire, les exportations hors hydrocarbures se renforcent dans plusieurs créneaux ce qui est un signe de continuité réussie et ce qui est aussi un indicateur d'avenir prometteur», a-t-il soutenu. Il a affirmé, en outre, que l'Algérie a fait face «avec succès à la tempête» dite du printemps arabe, soulignant que depuis lors, «le pluralisme s'est encore enrichi dans les domaines politique, médiatique et associatif», relevant que l'Algérie compte quelque 70 partis politiques et d'autres en cours de création, environ 200 journaux et 80.000 associations. «L'Etat de droit et la démocratie ont avancé aussi avec la dernière révision constitutionnelle», a-t-il estimé.

Pour M. Ouyahia, «l'Algérie a réalisé toutes ces avancées grâce au mérite de la continuité sous la conduite du président Bouteflika».

«Pour certains, l'avenir est dans le changement pour le changement. Pour nous au RND, l'avenir est dans la continuité au service des résultats. Voilà pourquoi nous attendons avec une forte espérance l'annonce de la candidature du Président Bouteflika pour les élections (présidentielles) du mois d'avril prochain», a-t-il ajouté. M. Ouyahia a affirmé que «l'évaluation de l'année écoulée nourrit des sentiments de satisfaction, d'espérance mais aussi de mobilisation, car cette dernière est nécessaire pour faire face aux défis du futur».

«Les progrès accomplis par notre pays dans tous les domaines font apparaître de nouvelles exigences, après un demi-siècle d'indépendance et à l'issue de deux décennies de reconstruction nationale», a-t-il dit, affirmant que ces nouvelles exigences «s'affirment dans tous les domaines, et l'exemple le plus illustratif en est les attentes de la jeunesse». «La jeunesse n'a pas connu les années douloureuses de la Tragédie nationale et de l'ajustement structurel, vit aussi dans un monde sans frontières avec les nouvelles technologies de la communication et nous rappelle donc, si cela était nécessaire, que nous vivons dans un monde globalisé où l'évolution est un impératif», a-t-il ajouté.

Pour faire face à ces défis du futur, il a indiqué que «l'Algérie a besoin de mobiliser toutes ses forces dans leur diversité, de sorte à bâtir des consensus les plus larges possibles autour des changements nécessaires». Par ailleurs, M. Ouyahia a indiqué que le RND, qui vient de prendre part aux élections pour le renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la Nation, «sort de cette épreuve avec un goût amer et un sentiment d'indignation». «L'amertume et l'indignation ne sont pas la conséquence de nos résultats à cette épreuve électorale. Ces sentiments découlent des dépassements enregistrés dans plusieurs wilayas et de la violence condamnable utilisée au niveau de certaines wilayas», a-t-il ajouté, tout en condamnant «des dérives qui n'ont servi ni la démocratie, ni l'Etat de droit». «Les dérives que nous venons de vivre ne nous détourneront pas de notre engagement au service du pays et aux côtés du Président de la République», a-t-il ajouté.

PRÉSIDENTIELLE 2019:

Le MPA annonce son soutien à la candidature du Président Bouteflika

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounes, a annoncé, vendredi à Alger au terme de la réunion du bureau national du parti, son soutien à la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril 2019. Lors de la réunion du Conseil national, M. Benyounes a indiqué que le MPA avait pris cette décision conformément au règlement du parti et au terme d'une large consultation de sa base militante, «toin de la logique de sûreté et de repositionnement, et conformément à la démocratie consacrée par le parti en tant que principe et pratique». Après le débat sur la situation politique générale que traverse le pays à l'approche de la Prési-

dentielle, il est désormais clair que la position du parti est liée aux principes et valeurs fondateurs constituant sa ligne directrice, soulignant l'engagement de principe et unique du MPA envers l'Algérie et le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Il a estimé, dans ce sens, que le soutien au président Bouteflika «est inconditionnel et émane d'une conviction politique et une vision commune sur l'avenir du pays, face aux défis et menaces enregistrés sur les plans interne et externe», d'autant que les blessures de la décennie noire n'ont pas encore été pansées. Le président de la République est l'homme de la Réconciliation nationale, adoptée par le peuple algérien à la majorité écrasante

COLLECTIVITÉS LOCALES: Bedoui : «La majorité des différends réglée au niveau des APC»

● « Les walis instruits de relancer le travail des commissions chargées de l'examen des dossiers de mise en conformité des constructions »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, jeudi à Alger, que la majorité des différends opposant les membres d'Assemblées populaires communales (APC), a été réglée «grâce aux efforts déployés par les autorités locales».

A une question sur «la stratégie suivie pour mettre les communes à l'abri des conflits politiques, ayant entraîné plusieurs situations de blocage», posée lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que «la majorité de ces conflits qui concernent la désignation des vice-présidents et présidents des commissions a été réglée, en faisant prévaloir l'intérêt général sur les intérêts personnels et grâce aux efforts déployés par les autorités locales», soulignant que «cette situation n'a pas influé sur le fonctionnement normal des affaires de ces assemblées».

«Dans certaines de ces communes (moins de 19), les membres de leur assemblée ne sont pas parvenus à un accord ou une entente», a-t-il dit, ajoutant que «les autorités locales ont appliqué les dispositions du code communal relatives au pouvoir de substitution du Wali pour assurer le fonctionnement normal des services de la commune et de ses structures publiques ainsi que les prestations prodiguées par les structures et administrations publiques au citoyen».

Ce chiffre «devrait baisser, grâce aux efforts déployés par les autorités locales en vue d'assurer le bon fonctionnement de ces assemblées», a-t-il rassuré.

Le cadre juridique relatif aux opérations de vote en vigueur a traité la majorité des lacunes et vides juridiques, ayant été à l'origine du gel et du blocage de plusieurs APC, lors de précédents mandats», a soutenu M. Bedoui, ajoutant que «le blocage ne se pose plus du point de vue juridique au niveau du président d'APC, grâce à la procédure relative à la désignation du président d'APC parmi les têtes de liste ayant obtenu la majorité des voix des électeurs, au lieu de la majorité des sièges».

«Le principal objectif de l'action partisane et de la pratique politique est d'atteindre le pouvoir et participer à la gestion des affaires publiques», a-t-il souligné, considérant que «les différends politiques entre élus n'est qu'un phénomène naturel du système démocratique. Toutefois, il est politiquement et moralement inacceptable que ces différends se développent en règlements de comptes entre certains élus qui font prévaloir leurs intérêts personnels sur l'intérêt général», a-t-il estimé.

Pour mettre un terme à ces «conflits étroits», «nous avons mis en place la disposition juridique relative au pouvoir de substitution du wali, une mesure exceptionnelle à laquelle il est fait recours en cas de force majeure, faute de solution consensuelle aux différends opposant les membres de l'APC», a fait savoir le ministre.

Cette disposition «permet de confier la gestion de ces structures publiques soit aux chefs de daïras, aux Secrétaires généraux des communes ou aux administrateurs, tout en poursuivant les efforts consentis par les autorités publiques pour trouver les solutions appropriées à ces différends», a-t-il dit.

«L'avenir du développement des collectivités territoriales est tributaire du règlement des différends des élus locaux», a indiqué le ministre, appelant les partenaires politiques à «contribuer au règlement des conflits étroits des élus au niveau des assemblées populaires locales, à travers la sensibilisation, la formation des élites et le choix de cadres compétents sur les listes de candidature pour de telles responsabilités au niveau local».

APS

PARLEMENT - LE PREMIER MINISTRE, AHMED OUYAHIA : «Une stratégie nationale proactive pour juguler la fuite des compétences nationales»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia a affirmé jeudi que le Gouvernement a mis en place «une stratégie nationale proactive», basée sur une série de mesures, notamment l'emploi et la promotion de la formation, afin de juguler la fuite des compétences nationales vers l'étranger.

Le Gouvernement «a mis en place une stratégie nationale proactive afin de juguler la fuite des compétences nationales vers l'étranger et inciter au retour de celles présentes en dehors du pays» a indiqué M. Ouyahia en réponse à la question de la députée, Fatma Saïdi, sur «la poursuite de l'émigration des compétences nationales vers l'étranger», lue en son nom par le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Beda, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales.

Après avoir insisté sur le caractère «proactif et pluridimensionnel» de cette stratégie, M. Ouyahia a déclaré que «les efforts consentis par les autorités compétentes pour la prise des compétences scientifiques, formées au niveau national, s'appuient essentiellement à un système national, cohérent et homogène, pour l'insertion des diplômés des universités, écoles, instituts supérieurs et établissements de la formation professionnelle dans le monde du travail».

Evoquant les mesures prises, il a rappelé «la création de maisons d'entrepreneuriat au niveau des différents établissements universitaires pour ancrer et promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes diplômés universitaires dans le but de leur permettre d'acquiescer les compétences et l'expérience requises afin de monter leurs propres projets, et partant passer du stade de demandeurs (emploi) à celui de créateurs d'emploi».

Il a ajouté, dans ce contexte, «le recours au recrutement direct au niveau des administrations et établissements publics pour les diplômés ayant bénéficié d'une formation spécialisée auprès d'organismes qualifiés, comme c'est le cas pour les diplômés de l'Ecole nationale d'Administration (ENA), l'Ecole supérieure de la santé et l'Ecole supérieure de la sécurité sociale (ESSS)».

Pour ce qui est de la prise en charge du produit des Etablissements de formation professionnelle, M. Ouyahia a fait état de mesures prises par les pouvoirs publics, notamment «la simplification et la facilitation des procédures administratives en faveur des jeunes porteurs de projets auprès du dispositif national



d'aide à l'emploi (l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et l'Agence nationale de l'emploi (ANEM)) en vue de leur permettre de concrétiser leurs projets dans les meilleures conditions».

Il a cité en outre, «la création d'un climat de travail encourageant pour les jeunes entrepreneurs à travers le soutien financier, en leur offrant l'accès à différents avantages financiers, prévus dans la réglementation en vigueur et aux différentes formules proposées par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)».

Ces formules, a-t-il dit, consistent en «des prêts non rémunérés, la réduction des taux d'intérêts bancaires, la prise en charge des éventuelles dépenses relatives aux études et aux expertises réalisées et requises par l'ANSEJ, outre l'octroi d'une bonification pour les projets spécifiques à la technologie».

Sur le plan technique, M. Ouyahia a expliqué que cette catégorie de jeunes «bénéficie, au titre de ces efforts, de consultation, de suivi et d'orientation continus par l'ANSEJ à toutes les tapes de réalisation de leurs projets».

Des mesures pour la prise en charge des compétences nationales établies à l'étranger

Concernant la prise en charge du produit de la formation à l'étranger, le Premier ministre a souligné que le Gouvernement «a adopté la formation à l'étranger en tant que démarche stratégique dont le concrétisation a été confiée, au début, à la commission nationale de la formation et du perfectionnement à l'étranger, avant d'être confiée ensuite au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, principal superviseur de l'organisation et du suivi des opérations de formation à l'étranger».

D'autre part, le Gouvernement a opté pour d'autres mesures, notamment «la valorisation du programme nationale de la formation à l'étranger, qui a un rôle crucial dans l'approfondissement des connaissances des encadrants et des étudiants» et «la création d'une banque de données sur les compétences nationales à l'étranger à travers un réseau d'identification sous la direction du Centre de Recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)», a-t-il encore dit.

Il a mis l'accent, à ce propos, sur «la prise en considération des expériences internationales dans la révision de la nomenclature nationale de formation en vue de l'adapter aux besoins du marché national du travail à travers l'adhésion à une série de projets internationaux en coordination avec le Bureau international du Travail».

Outre ces mesures, M. Ouyahia a rappelé «les efforts déployés par l'Etat au profit de la communauté nationale établie à l'étranger et qui sont à même d'encourager son retour au pays, dont l'affectation à son profit de Logements promotionnels aidés (LPA) (près de 2.000 unités), repartis sur 24 wilayas, l'octroi d'avantages et d'incitations dans différents domaines au profit des compétences résidant à l'étranger à travers les filières des banques algériennes, la chambre algérienne du commerce et d'industrie, les représentations diplomatiques et consulaires algériennes afin de mobiliser leur contribution volontaire au développement économique du pays».

«Ces efforts visent à ju-

guler la fuite des compétences et matière grise nationales vers l'étranger», a insisté le Premier ministre, ajoutant que cette démarche «s'articule autour de la lutte contre la fuite des cerveaux et non pas la mobilité des compétences» qui est, a-t-il dit, «un facteur essentiel pour le transfert des expériences et des connaissances entre pays et la constitution d'un capital humain disposant d'une expérience et d'une compétence de qualité et apte à contribuer au développement socio-économique».

Affirmant que l'Algérie «a consenti des efforts considérables pour son développement socio-économique et humain», il a soutenu que «le Gouvernement a érigé en priorité la perfection du système de l'enseignement supérieur et son ouverture sur l'environnement national et international et oeuvré au renforcement du système d'enseignement et de formation professionnels pour une formation plus efficace».

En conclusion, M. Ouyahia a précisé que la fuite des cerveaux «est un phénomène complexe qui n'est pas propre à l'Algérie, mais auquel sont confrontés d'autres pays plus développés», estimant que les données relayées par les médias étaient «exagérées».

Qualifiant de «relatif» l'impact de ce phénomène sur l'Algérie, il a expliqué que c'est là une conséquence de «la stabilité politique, sécuritaire et sociale que connaît l'Algérie ces deux décennies, depuis l'investiture du président de la République à la tête du pays», outre les programmes de développement, tracés dans les différents domaines de l'enseignement supérieur et de la formation et l'enseignement professionnels.

INFRACTIONS METTANT EN PÉRIL LA VIE DES PERSONNES: Des officiers de la Protection civile dotés des prérogatives de la police judiciaire (Bedoui)

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué, jeudi à Alger, que le projet de loi relative aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique «dote, pour la première fois, des officiers de la Protection civile de prérogatives de la police judiciaire en matière de constat des infractions mettant en péril la vie des individus et de prise des dispositions nécessaires».

Ce texte de loi «dote, pour la première fois depuis l'indépendance, des officiers de la Protection civile de certaines prérogatives de la police judiciaire en leur permettant de constater et de relever les infractions mettant en péril la vie des individus et de prendre les mesures qui s'imposent», y compris «la transmission d'un PV de constat au procureur de la République pour l'ouverture de poursuites judiciaires et l'application éventuelle des sanctions pénales, qui peuvent aller d'une amende à l'emprisonnement lorsque la mise en péril de la vie des individus est établie», a précisé M. Bedoui en présentant le projet de loi devant la Commission juridique, administrative et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda.

Le projet de loi «fixe clairement les sanctions pénales auxquelles s'exposent les auteurs de graves infractions» et engage, sous peine des sanctions, la responsabilité des concepteurs et constructeurs, qu'ils soient bureaux d'études, promoteurs immobiliers, entrepreneurs, installateurs d'équipements ou exploitants d'établissements recevant le public», a-t-il ajouté.

Il prévoit, en outre, «l'activation» du rôle de la commission centrale et des commissions de wilayas de prévention des risques d'incendie et de panique, a fait

savoir le ministre, affirmant que ces commissions «seront installées dès la promulgation de la loi afin d'entamer rapidement le traitement des dossiers de mise en conformité de la sécurité des établissements recevant du public et les constructions ne répondant pas aux règles de sécurité requise et d'assurer l'évacuation des personnes à mobilité réduite en cas de sinistre».

Composé de 80 articles et unifiant la terminologie suivant les normes internationales en vigueur, ce projet de loi vise à «protéger les personnes et les biens, veiller à la sécurité des groupes d'intervention et réduire la propagation des incendies».

Soulignant que l'initiation de ce projet de loi «s'inscrit dans le cadre de la dynamique d'adaptation et d'actualisation des textes législatifs», M. Bedoui a cité l'ordonnance 76-4 relative aux règles de la prévention des risques d'incendie, «devenue caduque et ne répondant plus aux nouvelles exigences induites par l'augmentation de la concentration urbaine et des programmes de logements, l'apparition de plus en plus croissante» de nouvelles entreprises commerciales et l'ouverture du marché sur de nouveaux matériaux de construction.

Ce texte de loi a été dicté également par «l'apparition de nouveaux établissements», notamment les gares, les stations de métro, les grands aéroports, les

parkings modernes, les restaurants flottants, les tentes de grand format et autres installations modernes, a-t-il encore dit.

Pour le ministre, le projet de loi relatif aux règles générales de la prévention contre les incendies «permettra de renforcer le contrôle par l'administration sans retarder les projets d'investissements», facilitera les procédures administratives en imposant la notice de sécurité devant accompagner le dossier de demande de permis de construire, précisant que cette notice «permettra un prompt examen des dossiers par les services de la Protection civile» ce qui est à même de «réduire les cas de refus».

Par ailleurs, a-t-il dit, ce projet de loi n'a pas omis les types et catégories des établissements, permettant ainsi «l'introduction de nouveaux par voie réglementaire sans recours à la modification de la loi». Afin de faciliter la mise en œuvre de cette loi sur le terrain, des mesures d'application ont été prises, dont l'introduction d'une nouvelle unité dans la formation des architectes et l'institution d'autres spécialités universitaires, telles que l'ingénierie de la sécurité incendie et l'ingénierie de l'épuration de l'air, outre la mise en place d'un dispositif législatif



obligeant tout exploitant d'établissements recevant du public et d'immeubles de grande hauteur à souscrire une police d'assurance contre les risques d'incendie et de panique», a-t-il encore indiqué, faisant état d'une réflexion sur «la création de laboratoires d'essais de la réaction des matières avec le feu».

En conclusion, le ministre a soutenu que ce projet de loi qui se veut «en phase avec les développements enregistrés en matière de techniques de construction dans le monde et en Algérie, notamment avec les différentes infrastructures initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, comme la Grande Mosquée d'Alger, les aéroports, les stades et le métro», de même qu'il offre un climat favorable à l'émergence d'industries et d'investissements locaux en matière d'équipements de lutte contre les incendies «aujourd'hui, importés en totalité» et permettra l'organisation et l'encadrement de l'activité des bureaux d'études.

ENERGIE

M. Guitouni : «Vers la production de 200 mégawatts d'énergies renouvelables au niveau national en 2019»

Le ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, que l'Algérie produira, cette année, 200 mégawatts d'énergie renouvelable. S'exprimant sur les ondes de la radio locale, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, le ministre a indiqué que la commission de régulation de l'électricité relevant de son département ministériel a élaboré un cahier de charges permettant d'attirer 70 investisseurs activant dans le domaine de la production de l'énergie solaire.

Il a fait état d'un programme de production d'énergie renouvelable, décidé par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui sera lancé dans la région des Hauts plateaux visant la production de 22.000 mégawatts de cette énergie. Pour Mustapha Guitouni, ce programme devra réduire l'utilisation du gaz dans la production de l'électricité à 40 pc. Nous gagnerons ainsi 20 milliards de m3 du gaz sachant que l'Algérie exploite actuellement 50 milliards de m3 de cette énergie pour la production d'électricité», a-t-il précisé.

Par ailleurs, il a rappelé que l'Algérie a produit, durant la période allant de 2000 jusqu'au début de l'année en cours, quelque 19.000 mégawatts d'électricité à la faveur du programme du Président de la République. Ce qui a permis de tripler, durant ces deux décennies, la production d'électricité par rapport à la période allant de 1962 à 2000», a-t-il précisé, ajoutant que son secteur compte 100 centrales d'énergie électrique.

Concernant la révision de la tarification d'électricité et du gaz, le ministre a indiqué que la question n'est pas posée actuellement, ½ mais le gouvernement étudie, suite à notre proposition, une révision pratique du soutien de cette énergie vitale. Ce soutien doit être dirigée aux couches les plus vulnérables», a-t-il précisé. S'agissant des centres de conver-

sion GPL de carburant, implantés intra-muros, Mustapha Guitouni indiqué que son département a lancé, cette année, un programme quinquennal visant la délocalisation de ces stations hors des centres urbains.

Interrogé sur le marché pétrolier et la fluctuation des prix des hydrocarbures, le ministre a relevé ½ une stabilité entre l'offre et la demande, rappelant dans ce cadre que les membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole OPEC ont convenu, les 18 et 28 décembre dernier, de réduire la production à 1,2 million de barils/jour.

L'Algérie s'est engagée de réduire sa production de pétrole contribuant à assurer un équilibre entre l'offre et la demande et la stabilité des réserves mondiales du pétrole», a-t-il expliqué. Mustapha Guitouni a observé que le prix du baril de pétrole est stable actuellement, se situant entre 60 et 61 dollars depuis le début de janvier.

Il a annoncé qu'une rencontre des membres de l'OPEC est prévue en avril prochain pour réfléchir à une révision de la politique en cas de détérioration des cours du pétrole. Il a signalé dans ce cadre que de nombreux facteurs peuvent contribuer à la détérioration des prix du pétrole comme les situations prévalant au Venezuela, en Libye et en Iran.

Par ailleurs, le ministre a insisté sur la rationalisation de la consommation de l'électricité et du gaz, pour exploiter ces énergies en pétrochimie, s'orienter vers l'exportation pour être une valeur ajoutée pour l'économie du pays.

Il a exhorté les responsables de la Sonelgaz à sensibiliser les citoyens et les élèves des établissements scolaires sur l'importance de la consommation rationnelle d'électricité et du gaz. Mustapha Guitouni a annoncé que le taux de raccordement au réseau d'électricité a atteint 98 PC et pour le réseau du gaz 62 PC

au niveau national alors que le taux de couverture en électricité de la wilaya de Tissemsilt a atteint les 98 PC et celui du gaz à 85 PC.

Durant sa visite, le ministre a fait état des démarches de son département en vue du transfert de la technologie adoptée par la Pologne et consistant à une utilisation double du GPL et du mazout comme carburant pour véhicules ce qui réduira la facture d'importation des dérivés du pétrole (carburant) dans le cadre des efforts de son secteur pour aller à l'utilisation des énergies propres.

Notre objectif est de reconverter 500.000 véhicules au GPL en 2020 et 500.000 autres véhicules en Sirghaz à l'horizon 2022-2023. Nous evrons à supprimer des véhicules utilisant le mazout», a-t-il affirmé. Lors de sa rencontre avec les responsables locaux et les représentants de la société civile, le ministre a annoncé que la commune de Youssoufia a bénéficié d'un projet de raccordement au réseau du gaz d e ville à partir du réseau de transport de la commune de Tarik Ibn Ziad (Ain Defla) sur une distance de 6 km outre la prise en charge du raccordement de cette énergie de plusieurs centres ruraux, outre la réalisation du siège de l'entreprise Naftal au chef-lieu de wilaya.

La visite d'inspection du ministre de l'énergie a été marquée par l'inauguration du centre de reconversion du GPL au niveau de la station service de Naftal à Theniet El Had, du siège de Sonelgaz du chef lieu de wilaya, outre l'inspection du poste transformateur haute tension 220/60 kV qui contribue au renforcement du système de transport de la région. Un exposé sur le réseau de transport de l'électricité a été présenté outre la mise en service du réseau de distribution du gaz naturel au profit de 104 foyers au village de Ras Moul à Sidi Abed.

UNIVERSITÉ M. Hadjar annonce le projet d'une école des énergies renouvelables à l'université de Batna

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Tahar Hadjar, a annoncé jeudi après-midi à Batna le projet de création d'une école des énergies renouvelables à l'université de Batna.

L'université de Batna fréquentée par plus de 70.000 étudiants est aujourd'hui une des plus grandes universités du pays et mérite d'accueillir une école des énergies renouvelables objet d'insistance de ses enseignants, a affirmé le ministre en marge du congrès constitutif de la fédération nationale des enseignants universitaires qu'il a présidé au côté du ministre de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, du secrétaire générale de l'UGTA et du président du forum des chefs d'entreprises.

Cette future école s'inscrit dans le cadre du projet d'entreprise lancé depuis quelques années et qui commence aujourd'hui à prendre corps en vue de faire de l'université «un élément fondamental du développement local», a ajouté le ministre indiquant que «des pôles d'excellence universitaires» verront le jour dans toutes les wilayas car chaque région, a-t-il souligné, a ses spécificités et son tissu socioéconomique.

Le ministre a évoqué «le bond qualitatif» réalisé par le secteur de l'enseignement supérieur en application des orientations du président de la République Abdelaziz Bouteflika et de son programme qui a permis la réalisation de 53 institutions universitaires sur les 106 qui composent le réseau universitaire nationale étendu à tout le pays après qu'il était limité à 30 wilayas.

Le nombre d'étudiants de l'université algérienne atteint actuellement plus de 17 millions encadrés par 64.000 enseignants soit un taux d'encadrement moyen d'un enseignant pour 26 étudiants, a ajouté M. Hadjar estimant que ce taux s'améliorera avec l'ouverture de 3.000 nouveaux postes pour le secteur durant l'année en cours.

Le secteur compte également, a-t-il rappelé, 25 centres de recherche animés par environ 1.700 chercheurs permanents. Le ministre a inscrit sa visite de deux jours dans la wilaya de Batna dans le cadre de la préparation de l'année universitaire 2019/2020. Il a inauguré à l'occasion 80 logements améliorés à Djerma, 60 à Feddis et 10 à Barika inscrit au titre du programme de logement des enseignants universitaires portant à l'échelle nationale sur la réalisation de 10.000 unités dont 7.000 déjà distribuées et le reste en cours de construction.

1.500 places pédagogiques nouvelles ont été aussi inaugurées à l'université Batna-2. Au terme de sa visite, le ministre a exprimé sa satisfaction des infrastructures que compte les deux universités de Batna estimant que la prochaine rentrée aura lieu dans des conditions «confortables» à la faveur des nouvelles structures réceptionnées l'été passé par ces deux universités Batna 1 et 2.

OUARGLA: M.Mohamed Aissa : « Le soufisme a été de tout temps une soupape de sécurité pour la Nation »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a indiqué, jeudi dans la wilaya d'Ouargla, que le soufisme a été de tout temps "une soupape de sécurité pour la Nation contre les phénomènes d'extrémisme, de violence et de terrorisme".

S'exprimant en ouverture d'un séminaire international sur "le soufisme et son rôle dans la préservation du référentiel religieux et de l'identité nationale", le ministre a affirmé que "le soufisme a de tout temps constitué une soupape de sécurité pour la Nation contre les phénomènes d'extrémisme, de violence et de terrorisme, car inspiré dans son essence de la sunna et de l'esprit de collégialité".

Mettant l'accent sur les vertus, l'amour du prochain, et l'extirpation de la haine de la société humaine, M.Mohamed Aissa a souligné que le soufisme est aussi la quête de la sincérité, de la fidélité et du dévouement, ajoutant que le soufisme est une passerelle entre les Nations, au delà de la diversité des dogmes, des rites, de l'appartenance sociale et nationale, et s'ouvre à l'humanité entière, conformément à l'esprit du saint Coran".

"Le soufisme assume un rôle dans la préservation du référentiel religieux puisé du Coran et de la Sunna", a poursuivi M.Aissa avant de souligner la nécessité de faire face aux dangers que menacent l'Islam, les Nations et les valeurs morales, en s'inspirant des enseignements des savants et des aïeux. Les participants à ce séminaire, organisé par la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Ouargla, en coordination avec des chouchouk, imams et enseignants de différentes régions du pays et de pays étrangers, traiteront de thèmes afférents au "soufisme en Algérie et son rôle face au colonialisme et dans la préservation de l'identité nationale" et à "la dimension africaine des confréries soufies en Algérie et leur rôle dans la diffusion de l'Islam en Afrique".

Les participants aborderont aussi des thèmes liés au "soufisme et la préservation du référentiel religieux" et à "l'impact du soufisme dans la stabilité et la diffusion des valeurs nobles au sein de la société".

Les travaux du séminaire, qui s'étaleront sur trois jours dans la commune de Blidet-Amor, daïra de Temacine, permettront aussi de braquer les lumières sur le volet éducatif assumé par les confréries soufies en Algérie et la contribution de leurs savants à la diffusion des valeurs sublimes de l'Islam, basées sur l'amour du prochain, la tolérance et la coexistence, selon les organisateurs.

L'islam encourage «exceptionnellement» le prélèvement d'organes sur personnes décédées

L'islam «encourage», à titre «exceptionnel», le prélèvement d'organes et de tissus sur personnes décédées pour sauver une vie humaine, a affirmé, vendredi à Alger, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

«L'islam autorise et encourage de manière explicite et claire à intervenir exceptionnellement pour effectuer une transplantation d'organes ou de tissus sur personnes décédées afin de sauver une vie humaine», a déclaré le ministre à l'ouverture du 3^{ème} congrès France-Maghreb sur la transplantation d'organes. M. Aissa a ajouté que cet «état d'exception est statué» par les exégètes de l'islam et la jurisprudence musulmane en se référant aux textes sacrés qui vont dans ce sens, citant, entre autres, le verset coranique stipulant que «Celui qui sauvera la vie d'une seule personne aura comme sauvé l'humanité toute entière». «La donation d'organes, de tissus et autres est un acte bénéfique+hassana», une œuvre méritoire, altruiste et désintéressée, a-t-il poursuivi, notant que «les états d'obligation fondent l'exception en islam». Le ministre a également rappelé les nombreux Hadiths du Prophète Mohamed (QSSSL) instruisant ses compagnons, tout en précisant que les savants de l'islam se sont référés, en autorisant la transplantation à partir des personnes décédées, à l'Académie de jurisprudence musulmane. Cette dernière a approuvé deux (02) résolutions dans ce sens, la première émise sous l'égide de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et la seconde sous celle de la Ligue du Monde musulman, celle-ci exigeant que cet acte «soit signé et approuvé par trois (3) professeurs en médecine agréés et habilités à le faire».

Le ministre a, dans ce sens, assuré que les mosquées, les exégètes et les religieux vont «accompagner» ce processus une fois relancé, et ce, à travers des prêches, des conférences et autres débats en présence du corps médical et en mettant à contribution les médias lourds publics et privés. L'objectif, a-t-il explicité, étant de «rehausser cette valeur morale qui consiste à sauver une vie humaine et à inciter la population à y adhérer». Le premier responsable des Affaires religieuses et des Wakfs a tenu à souligner que les prélèvements d'organes et autres tissus sont toutefois conditionnés par plusieurs facteurs, en priorité par «l'impératif de statuer la mort encéphalique» du défunt par un médecin agréé et qualifié. Puis, a-t-il poursuivi, par la «nécessité réelle» d'exception et par l'obligation du «respect de l'honneur» du défunt, et ce, en évitant le prélèvement de plusieurs organes et tissus à partir de son corps pour ne pas le «défigurer».

«Au-delà de l'accord préalable du défunt, avant sa mort, où de celui de sa proche famille, après le décès, la jurisprudence musulmane considère que la personne qui ne refuse pas de faire don d'un de ses organes a émis un consentement implicite pour ce faire», a poursuivi le ministre. Et de faire savoir, dans ce sens, que des pays arabes comme la Tunisie et le Koweït procèdent à des prélèvements sur cadavres y compris «sans l'autorisation préalable» de la personne décédée ou de ses proches.

APS

TIZI-OUZOU : M.Temmar : «La wilaya bénéficiera de 5 000 nouveaux logements en 2019»

Le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a annoncé jeudi à Tizi-Ouzou, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya, que celle-ci bénéficiera de 5 000 nouveaux logements dans le cadre du programme gouvernemental pour l'année 2019.

Il s'agit de 3 000 logements publics locatifs (LPL) et de 2 000 logements ruraux. Il a appelé, à cet effet, les autorités locales à «faciliter les procédures d'acquisition du foncier aux promoteurs immobiliers pour permettre la réalisation de ces projets dans les meilleurs délais».

Sur un autre registre, le ministre a assuré que l'Etat a mobilisé les finances nécessaires pour prendre en charge les travaux de viabilisation dont souffrent plusieurs projets déjà achevés ou en voie de l'être au niveau de la wilaya, en annonçant l'octroi d'une enveloppe d'un milliard de DA pour la wilaya.

A Bouzguène (65 Km à l'Est de Tizi-Ouzou), où il a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un ensemble de projets de 3 500 logements, dont 2



300 unités AADL, 1 000 LPL et 200 LPA, au nouveau pôle urbain Imoughlawen, M. Temmar a insisté sur «le respect des délais de livraison des projets et le respect des spécificités du cadre environnementale». Dans la commune d'Ifarhounene (70 Km au Sud-est de Tizi-Ouzou), le ministre a procédé au lancement de la réalisation d'un projet de 200 logts LPL, auquel il a décidé, in situ,

d'ajouter une centaine d'unités supplémentaires. Il a, également, visité le chantier de réalisation de 20 logements LPL qui devront être livrés en mars prochain. Au village Azemmour-Oumeriem, (commune Tirmatine, 20 Km au Sud-ouest de Tizi-Ouzou), lauréat du premier prix du concours «AIS-SAT-Rabah» du village le plus propre pour l'année 2018, le ministre a décidé l'octroi

de 102 millions de DA pour l'aménagement du village, dont 02 millions destinés pour l'aménagement des fontaines publiques.

M. Temmar a achevé sa visite dans la wilaya par la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1 500 logements AADL dans la commune de Draa-El Mizan, une quarantaine de kilomètres au Sud de Tizi-Ouzou.

TRANSPORT FERROVIAIRE: Extension des projets à 6.300 km après deux décennies (Zaalane)

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, a affirmé, jeudi, que les projets relatifs aux réseaux de transport ferroviaire en Algérie s'étendaient sur 6.300 Km linéaires alors qu'ils ne dépassaient pas les 1.800 km il y a deux décennies.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par Mouad Bouchareb, en présence du ministre des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, M. Zaalane a fait savoir que «ces projets contribueront au développement des régions traversées par les lignes ferroviaires et au désenclavement des citoyens».

Evocant le projet de ligne ferroviaire des hauts plateaux s'étendant sur une longueur de 1.160 Km (de Tebessa à l'extrême ouest), le ministre a précisé que le tronçon reliant Tissemsilt à Tiaret et Tissemsilt à Saida sur une longueur de 75 Km «sera réceptionné cette année».

«Le retard accusé par ce projet est essentiellement dû à l'obligation de le mettre à jour conformément aux modèles de structures antisismiques et aux procédures d'expropriation, outre le départ du partenaire étranger (espagnole) et la prise en charge du reste des travaux par le partenaire national», a-t-il ajouté.

Le taux d'avancement des travaux au niveau de ce tronçon est de 62% actuellement, a-t-il dit, ajoutant que le taux pourrait augmenter dans les prochains mois, de manière à le réceptionner à la fin du premier semestre de 2020. M. Zaalane a indiqué que cette ligne ferroviaire des hauts

plateaux, qui sera réceptionnée prochainement, permettra la relance du rythme de croissance et un développement local dynamique après le désenclavement des citoyens, soulignant que le projet avait coûté des montants exorbitants et que le président de la République Abdelaziz Bouteflika n'avait ménagé aucun efforts pour sa concrétisation.

Répondant à une deuxième question sur la route reliant Blida à Oued Rhiou et Ami Moussa dans la wilaya de Relizane, le ministre a indiqué que la région d'El Ouancharis et ses communes constituent les axes d'un important réseau routier, ajoutant que ladite wilaya a bénéficié, ces dernières années, d'opérations de maintenance, d'aménagement et de modernisation sur une distance de 186 km.

Les deux communes sont reliées par la route nationale n 90 qui revêt une grande importance pour le trafic économique de la région, d'autant qu'elle constitue une bretelle sur l'autoroute est-ouest, a-t-il abondé dans ce sens.

L'autoroute qui connaît un trafic routier dense avec une moyenne de 4000 véhicules/jour est marquée par des virages en hauteur, d'où les opérations d'aménagement et de maintenance ayant ciblé le tronçon reliant Oued Rhiou à Sidi Moussa pour enveloppe financière de l'ordre d'un (1) milliard de dinars.



Concernant le tronçon de la nouvelle route reliant Oued Rhiou à Ami Moussa sur 24 Km de longueur au côté ouest, le ministre a indiqué que le secteur a élaboré l'étude relative à ce projet, depuis plusieurs années, pour un coût de 3,5 milliards de dinars.

Les services techniques du ministère des Ressources en eau n'ont pas donné leur accord pour la réalisation de cette route conformément à la trajectoire prédéfinie dans l'étude, car constituant un danger pour le mur de séparation du barrage de Gargar, et partant menaçant sa stabilité, se trouvant à 10 m seulement du côté gauche de l'infrastructure.

«Le barrage de Gargar garantit l'approvisionnement en eau potable de 13 communes», a poursuivi le ministre, ajoutant que le secteur a procédé à la modernisation de la route pour réduire les virages et étudier l'éventualité de son déboulement.

Le secteur adoptera la proposition relative à la réalisation d'une route reliant les deux régions du côté est qui sera prochainement soumise à l'examen.

ALGÉRIE - INDE:

Messahel s'entretient avec son homologue indienne Sushma Swaraj

Le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu jeudi à New Delhi avec son homologue indienne, M^{me} Sushma Swaraj, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République d'Inde.

L'entretien a permis aux deux ministres de procéder à un «examen exhaustif de l'état de la coopération bilatérale et des relations entre les deux pays dans divers domaines, et ce à la lumière des objectifs fixés dans la Déclaration de Partenariat Stratégique signée entre les deux pays en 2001, à l'occasion de la visite du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, en Inde ainsi que le suivi des résultats de la visite, en octobre 2016 en Algérie, du Vice-Président de la République d'Inde».

Dans ce cadre, les deux ministres ont exprimé leur satisfaction quant aux relations entretenues entre les deux pays en renouvelant l'engagement des deux Gouvernements à aller de l'avant dans leur renforcement dans de nouveaux domaines compris la formation, le tourisme, l'investissement et l'agriculture».

Ils sont également convenus de «la nécessité



de rénover le cadre de la coopération bilatérale avec une place plus importante aux relations entre les communautés et les milieux d'affaires algériens et indiens en vue de développer la coopération économique, les échanges commerciaux, et l'investissement entre les deux pays».

Dans ce même cadre, la prochaine session de la Commission mixte algéro-indienne qui se tiendra prochainement à New Delhi, devra «être orientée vers des domaines à valeur ajoutée

élevée et qui permettent le transfert technologique et la réalisation des objectifs de développement poursuivis par les deux parties».

M. Messahel et M^{me} Swaraj ont également procédé à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun notamment la situation dans leurs régions respectives, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, la question de la migration clandestine, ainsi que les changements climatiques.

Dans ce cadre, le chef de la diplomatie algérienne a rappelé les positions de l'Algérie sur les conflits dans la région, notamment «pour ce qui est de la promotion de solutions politiques et pacifiques qui respectent la volonté des peuples et loin de toute ingérence étrangère».

Il a également réitéré «l'engagement de l'Algérie pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent comme il a fait part de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale».

Au terme des entretiens, les deux ministres ont procédé à la signature d'accords bilatéraux qui viennent renforcer le cadre juridique de la coopération entre les deux pays.

Les deux ministres sont convenus de poursuivre «la tradition de concertation entre les deux pays sur l'ensemble des questions bilatérales et les sujets d'intérêt commun».

ALGÉRIE - TUNISIE:

Nette avancée de la femme algérienne dans le marché du travail

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia a affirmé, jeudi, que les plans de développement avaient offert à la femme des opportunités d'emploi dans différents secteurs notamment public, une présence qui lui a permis d'enregistrer une nette avancée dans le marché de l'emploi de 20,2% de la totalité des travailleurs par rapport aux années précédentes.

M^{me} Eddalia, qui prend part à Tunis à la Conférence régionale consacrée à la documentation et à la planification stratégique sur «le genre social et le commerce», a déclaré que les plans de développement en général et économique en particulier, «ont offert à la femme des opportunités d'emploi dans différents secteurs notamment le secteur public, en ce sens que sa présence a enregistré une nette avancée dans le marché de travail de 20,2% de la totalité des travailleurs, soit 2.479.000 femmes travailleuses sur un total de 12.298.000 millions de la catégorie active, par rapport aux précédentes années où elle ne représentait que 5,2% de la main d'œuvre».

Elle a ajouté que les mécanismes et dispositifs d'aide «ont contribué à la création de postes d'emploi dans plusieurs agences, dont celles chargées du développement de l'investissement (ANDD), de la petites et moyenne entreprise (ANDPME) et de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) (17,20% des femmes en sont bénéficiaires), ainsi que le Fond de développement rural et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) (17,60% de femmes bénéficiaires).

A ce propos, la ministre a évoqué le travail de l'Agence nationale de gestion de microcrédit (ANGEM), relevant du secteur de la solidarité nationale, qui a affecté 525.877 crédits ouverts depuis sa création en 2005 jusqu'au 31 décembre 2018, soulignant que 846.555 femmes (plus de 63%) en ont bénéficié.

Parallèlement à ces mécanismes, le ministère de la solidarité nationale a œuvré à «la promotion et l'autonomisation de la femme pour le développement de l'esprit entrepreneuriale en milieu des femmes à travers l'intensification de l'action de sensibilisation sur son rôle dans l'économie via des caravanes d'information dans toutes les régions du pays, a indiqué la ministre. Il s'agit également, selon la ministre, d'encourager la femme à s'engager dans l'entrepreneuriat et lui accorder des sessions de formation sur l'acquisition des capacités de gestion dans ce domaine, ainsi que de poursuivre la programmation et l'intensification des opérations d'information et de sensibilisation pour l'autonomisation de la femme dans le domaine socio-économique».

Placée sous le thème «la femme crée», un concours national a été institué, en 2016, au profit des femmes porteuses de projets et des femmes entrepreneuses réussies en guise de reconnaissance de leurs réalisations et leurs créations distinguées, a rappelé M^{me} Eddalia, précisant que cette compétition visait également à mettre sous les projecteurs ces femmes considérées comme des exemples à suivre, leur permettre d'élargir leur circuit relationnel et leur donner la possibilité de développer le réseau de travail entre elles».

Rappelant «la batterie de projets dont ont bénéficié les femmes rurales depuis 2012 dans le cadre d'un programme multisectoriel», M^{me} Eddalia a expliqué que le programme de la famille productrice a permis à 3078 familles de tirer profit de ce projet socioéconomique en 2018. Compte tenu des compétences «distinguées» dont fait preuve la femme dans différents domaines, la ministre de la Solidarité a qualifié l'Algérienne «de force économique, appelée à se développer sur les plans qualitatif et quantitatif en dépit de certaines entraves auxquelles il conviendrait de faire face et les surpasser à travers la sensibilisation et l'accompagnement». «Le développement et l'épanouissement de nos pays à travers la redynamisation du rôle de la femme économique et commerciale est notre objectif commun», a-t-elle soutenu. La ministre a saisi sa présence à cette conférence pour rappeler, encore une fois, «l'intérêt particulier porté par le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour l'implication de toutes les ressources humaines, hommes et femmes, dans la réalisation du développement économique du pays». «Ce programme a consacré dans la Constitution le principe de parité sur le marché de l'emploi et la promotion de la femme aux postes de responsabilités et à la prise de décisions», a affirmé M^{me} Eddalia, mettant en avant ce caractère important «adopté, conformément aux orientations du président de la République quant à la mise en place de politiques et stratégies nationales qui prennent en considération l'approche du genre social dans différents domaines».

La ministre a préconisé de «coordonner et concerter de manière régulière pour parvenir à des solutions, relever les défis et les obstacles entravant la participation efficace de la femme, cogiter aux moyens de diversification et d'élargissement des activités commerciales du point de vue qualitatif et géographique». Aussi, elle a mis en avant l'impératif d'échanger les expériences, les expertises et les meilleures pratiques en prenant en considération le genre social dans les politiques économiques et les accords commerciaux au niveau régional».

Pour conclure, M^{me} Eddalia a affirmé que «l'établissement de partenariats entre nos pays et la coordination dans le cadre d'alliances régionales est à même de relancer nos économies vers la croissance, et de créer une dynamique économique et commerciale basée sur la participation notamment de la femme pour aboutir à la réalisation des ODD 2030».

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE:

Cultures stratégiques : un projet algéro-saoudien verra bientôt le jour à El-Menea

Un projet algéro-saoudien pour le développement de cultures stratégiques, notamment céréalières, verra bientôt le jour dans la région d'El-Menea (300 km Sud de Ghardaïa), a appris jeudi l'APS auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Fruit d'un partenariat privé, le projet s'étendra sur une superficie de 5.000 hectares accordés dans le cadre de la concession agricole et sera consacré exclusivement aux cultures stratégiques, céréales et aliment de bétails, a affirmé le DSA, Mustapha Djekbouh.

Une cérémonie de remise du titre de concession et du lancement du projet devant générer une centaine d'emplois, a été organisée mercredi à El-Menea, en présence des autorités de la wilaya de Ghardaïa et de la wilaya déléguée d'El-Menea ainsi que des

deux investisseurs privés, Abdelkrim Bouanaâma (coté algérien) et Machaâl Ben Saoud Ben Abdelaziz (coté saoudien). Véritable pôle d'attraction des investissements agricoles, El-Menea s'impose actuellement comme une zone agricole dynamique en pleine mutation dans le sud algérien, grâce à ses fortes potentialités hydriques souterraines et l'étendue des superficies arables.

La réussite de plusieurs expériences agricoles notamment dans les filières céréalière, oléicole, agrumicole et la production de primeur de pastèque, raisin et melon, ainsi que les plantes aromatiques et médicinales, joue en faveur de l'investissement dans ce secteur à forte valeur ajoutée, a-t-on souligné à la DSA.

Elle pourrait attirer des investisseurs dans de nombreux secteurs

porteurs, notamment l'agriculture, l'élevage, le tourisme, l'agroalimentaire et les énergies renouvelables, a-t-on estimé.

Plus de 329.600 hectares ont été attribués dans la wilaya de Ghardaïa dans le cadre des différents dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, dont 210.000 ha dans le cadre de l'accès à la propriété foncière agricole (APEA) pour 12.936 bénéficiaires et 119.677 ha dans le cadre de la concession (112.505 ha pour 560 investisseurs et 7.172 ha pour 2.268 jeunes), selon les statistiques de la DSA.

Ces derniers ont également bénéficié des différents dispositifs de soutien et d'accompagnement mis en place par l'Etat, notamment en matière de crédits, de raccordement à l'énergie et de mobilisation des ressources hydriques.

1^{ER} SÉMINAIRE ACADÉMIQUE ALGÉRO-HONGROIS: Clôture des travaux par la signature d'accords de coopération

Les travaux du premier séminaire académique algéro-hongrois ont été clôturés, jeudi à Alger, par la signature d'accords de coopération entre le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) et l'Institut hongrois spécialisé dans les relations internationales portant sur les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'économie de transition. Premier du genre, le Séminaire académique algéro-hongrois, abrité par l'Université d'Alger 3, depuis mercredi, a vu l'organisation de différents ateliers animés par des professeurs et chercheurs universitaires des deux pays, portant essentiellement sur plusieurs axes

relatifs aux relations internationales, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et les questions de développement. Les travaux ont été clôturés par la conclusion d'accords de coopération entre le CREAD et l'Institut hongrois spécialisé dans les relations internationales.

L'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, s'est félicitée de la conclusion des accords et du déroulement des travaux de ce séminaire qui a vu la participation d'experts dans les relations internationales de renommée internationale. Le recteur de l'Université Alger III, Cheriet Rabah a indiqué que l'organisation de cette rencontre était une occasion pour débattre et pren-

dre connaissance de tous les domaines possibles pour une coopération d'avenir entre les deux pays. Intervenant en marge de cette rencontre, le Directeur général du CREAD, Yacine Belarbi a indiqué à l'APS, que la signature des accords susmentionnés, sera une opportunité pour consolider les relations de recherche sur le terrain entre les deux établissements. L'organisation de cette rencontre, rappelle-t-on, a été initiée par la direction de la coopération et des échanges interuniversitaires auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec l'ambassade de Hongrie à Alger. Lors de cette rencon-

tre, plusieurs thèmes ont été débattus par les enseignants et chercheurs universitaires des deux pays spécialisés dans les relations internationales, notamment ceux ayant trait aux préoccupations sécuritaires des Etats et aux moyens de lutte contre le terrorisme et la pensée radicale, aussi bien que des thèmes relatifs à l'investissement et à l'échange d'expériences de développement entre les deux pays. D'autres thèmes concernant les droits de l'Homme, l'Etat de droit et les droits des peuples, tout en mettant en lumière sur toutes les opportunités possibles pour le renforcement de la coopération académique entre les deux pays, ont été également abordés.

M'SILA: Hausse des affaires de fonçage non- autorisé de puits et d'irrigation aux eaux usées en 2018



Le nombre d'affaires de fonçage non-autorisé de puits et d'irrigation de terres agricoles aux eaux usées a augmenté au cours de l'année 2018 dans la wilaya de M'sila, a indiqué jeudi le commandant du groupement territorial de la gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdeldjalil Adila.

Ainsi, l'année passée a connu le traitement de 65 affaires de fonçage non-autorisé de puits artésiens contre 28 en 2017 soit une hausse de 37 %, a précisé le même officier lors d'une conférence de presse de présentation du bilan 2018. Les affaires traitées d'irrigation aux eaux usées ont également augmenté passant à 41 affaires contre 23 en 2017, soit 18 affaires de plus, a-t-il précisé. Selon les services de wilaya, le fonçage de nouveaux forages est strictement interdits dans les bassins d'El Hodna et Ain Errich qui sont classées zone rouge alors que pour les autres zones de la wilaya, une autorisation préalable est délivrée par une commission de wilaya.

Cette mesure vise à atténuer la surexploitation des eaux souterraines pour les besoins de l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable.

EL-OUED: Des citoyens d'El-Meghaier réclament le doublement de la RN3

Des citoyens de la wilaya déléguée d'El-Meghaier, dans la wilaya d'El-Oued, ont réclamé jeudi le déboulement de la RN-3 traversant le territoire de sept (7) communes de la collectivité, a-t-on constaté.

Les protestataires, qui ont organisé depuis mercredi des rassemblements le long de cette route et bloqué certains tronçons, ont appelé à la prise en charge de leurs préoccupations, notamment la réhabilitation et le déboulement de cette route reliant les wilayas d'El-Oued et Ouargla, via la région d'Oued-Righ, voire aussi le Nord et le Sud du pays, et dont le mauvais état a été à l'origine de nombreux accidents et victimes.

Le wali d'El-Oued, Abdelkader Bensaid, a appelé les habitants de la région à «la sagesse, à faire prévaloir la voie du dialogue et à donner le temps à l'Administration de traiter cette question devenue une nécessité», assurant que leurs préoccupations, notamment le déboulement de la RN-3, étaient «prises en charge». «Une fiche technique du projet est élaborée par le ministère des Travaux publics et des Transports, et des démarches sont entreprises pour accélérer son inscription», a-t-il ajouté. Les forces de maintien de l'ordre sont intervenues pour rétablir l'ordre et fluidifier la circulation routière, et le calme est de retour progressivement au niveau des sept (7) communes touchées par ce mouvement de protestation (Still, Oum-Tiouer, Sidi-Amrane, Sidi-Khelil, Tendla, El-Meghaier et Djamaâ).

MOSTAGANEM: 22 espèces d'oiseaux migrateurs recensées dans la zone humide d'El Mactâa

Quelque 22 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs ont été dénombrées, cette année, dans la zone d'El Mactâa, dans la partie ouest de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, jeudi, de la conservation locale des forêts.

Le chef du service de la protection florale et faunistique, Mohamed Rebaï, a indiqué à l'APS que le recensement hivernal, mené par une équipe de spécialistes de la conservation des forêts des wilayas de Mostaganem, d'Oran et de Mascara, en ce mois de janvier, a permis de dénombrer plus de 3.366 oiseaux d'eau dans la zone humide d'El Mactâa.

Ces oiseaux recensés sont entre autres, des canards d'eau, des poulets d'eau, des mouettes, des flamants roses et des hérons cendrés.

Le même responsable a fait savoir que 9 de ces 22 espèces dénombrées lors du recensement hivernal de cette année sont protégées par la loi et ne peuvent pas être chassées.

Pour rappel, la zone humide d'El Mactâa couvre trois wilayas d'Oran, Mostaganem et Mascara.

Elle étend sur une surface globale



de 20.000 has dont 380 has sur le territoire de la wilaya de Mostaganem.

Cette zone a été classée au titre de la convention internationale «Ramsar»

pour préserver la faune et la flore de la région et sa biodiversité eu égard ses spécificités naturelles et la richesse de sa faune et flore.

AIN TÉMOUCHENT: 940 millions DA pour l'aménagement de trois ZET et cinq plages

Une enveloppe financière de 940 millions DA a été débloquée pour l'aménagement de trois (3) zones d'expansion touristique (ZET) et cinq (5) plages de la wilaya d'Ain Temouchent, a-t-on appris des responsables locaux du secteur du tourisme et de l'artisanat.

Une enveloppe financière de 940 millions DA a été consacrée à la concrétisation des projets de mise à niveau et d'aménagement de zones d'expansion touristique (ZET) dans les

communes de Béni Saf (Rachgoun), Terga et la commune de Hammam Bouhadjar, réputée pour ses thermes, a souligné le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Hamouda Maameri.

Ces projets, qui seront lancés cette année, s'inscrivent dans le cadre des mécanismes visant à encourager l'investissement dans le domaine touristique, secteur qui enregistre une dynamique croissante ces dernières

années au niveau de la wilaya. Dans le même contexte, les plages de Bouzadjar, Sebiat, Terga, Rachgoun verront le lancement d'opérations d'aménagement en prévision de la saison estivale de cette année pour un montant de 450 millions DA, a ajouté le même responsable.

Les autorités de wilaya accordent une grande importance à l'aménagement des plages afin d'assurer les conditions nécessaires à l'accueil des esti-

vants pour leur offrir des services à la hauteur du défi de promotion du tourisme local. Les responsables du secteur veillent, avec le concours des collectivités locales, à faire d'Ain Temouchent, une wilaya touristique par excellence surtout qu'elle a occupé la 3eme place au niveau national, lors de la saison estivale 2018, après les wilayas d'Oran et de Boumerdes, en termes du nombre d'estivants ayant fréquenté les plages.

CONSTANTINE: Plus de 4.300 nouveaux postes pédagogiques pour la session de février

Au moins 4.320 nouveaux postes de formation professionnelle sont proposés dans la wilaya de Constantine en prévision de la rentrée prochaine, prévue le 24 février, permettant ainsi de porter le nombre global à 16.000 postes, a-t-on appris jeudi d'un responsable de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnel (DFEP).

Le chef du service formation au sein de cette Direction, Said Kaouche, a précisé que 1.949 postes parmi le nombre global ont été réservés à la formation en apprentissage, 130 postes pour la formation passerelle destinée aux jeunes désireux d'améliorer leur niveau et de bénéficier d'un diplôme supérieur et 80 autres pour les cours du soir.

La femme rurale a bénéficié de 255 postes, la formation qualificative initiale (150 postes), la formation des détenus des établissements pénitentiaires (106 postes), en plus de 835 autres postes réservés à la formation en mode résidentiel, a précisé le même responsable.

Environ 2.500 nouveaux stagiaires (filles et garçons) ont été portés sur la liste des inscrits depuis le lancement



de l'opération (inscription) le 6 janvier dernier, a-t-on noté, rappelant que les inscriptions se poursuivront jusqu'au 16 du mois en cours.

Pour l'instant, les futurs stagiaires ont opté pour, notamment, la formation de technicien supérieur en informatique, les réseaux informatiques et la coiffure, a-t-on indiqué.

Des journées de sélection et d'orientation sont prévues les 17 et 18 février, avant la rentrée officielle, en attendant l'annonce des résultats finaux le 21 du même mois, a indiqué

la DFEP. La session de formation professionnelle prochaine sera marquée dans la wilaya de Constantine par l'introduction de deux (2) nouvelles spécialités, soit technicien supérieur en gestion des agences de voyage et administration hôtelière, qui seront enseignées à l'Institut spécialisé de formation professionnelle de la ville d'Ali Mendjeli dans le cadre de la formation présentielle, a rappelé M. Kaouche. L'opération d'intégration de ces nouvelles spécialités, a affirmé la même source, tient compte des demandes exprimées par des jeunes et s'inscrit dans le cadre du programme de réformes du secteur de la formation professionnelle afin de l'adapter aux besoins du marché de l'emploi et aux spécificités locales.

Pas moins de 888 encadreurs, dont la moitié sont des enseignants permanents, assurent l'encadrement des 22 établissements de formation de la wilaya, dont trois Instituts nationaux spécialisés (INSFP), un Institut d'enseignement professionnel, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage et une annexe, ont souligné des responsables de ce secteur.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE: Recul des accidents de la circulation en 2018 à Alger

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger ont enregistré un «net recul» des accidents de la circulation en 2018 avec 620 accidents contre 759 en 2017 soit un recul de 18%, selon le bilan des activités de ce corps sécuritaire pour l'année 2018.

Le bureau de la sécurité routière relevant du même groupement a enregistré, en 2018, 87 accidents mortels, 371 corporels et 198 matériels, précise la même source.

Ces résultats «positifs», souligne le communiqué, ont été réalisés grâce à la réadaptation des plans d'action aux données collectées à travers les accidents, les activités préventives et persuasives et les campagnes de sensibilisation en direction des usagers de la route.

Avec un taux de 96,96%, le facteur humain demeure la cause majeure de ces accidents, tandis que l'état des routes et de l'environnement sont à l'origine de 1,75% des accidents, explique la même source.

S'agissant des infractions à l'origine des accidents de la route, le bilan a cité l'excès de vitesse, le changement de direction sans le signaler, le non-respect de la distance de sécurité et le dépassement dangereux.

Aussi, 77.000 permis de conduire ont été retirés pour différentes infractions dont l'excès de vitesse, l'utilisation de téléphone mobile et le non respect du port de la ceinture de sécurité.

Le groupement territorial de la GN d'Alger place la sécurité routière parmi ses préoccupations



majeures dans le but de faire face aux accidents de la route à travers tous les moyens humains et matériels disponibles notamment les unités spécialisées en matière de sécurité routière et ce, pour assurer une couverture du réseau routier de la capitale qui compte près de 1,5 million de véhicules soit 26% du parc national.

Pour sa part, la salle d'opérations du même groupement territorial a procédé à la mise en service de 100 caméras de surveillance électroniques à Alger, lesquelles sont actuellement exploitées au niveau

du centre des opérations du groupement dans le cadre des différentes enquêtes à l'instar des accidents de la route et des crimes outre la gestion de l'embouteillage à Alger.

Le bilan de la GN a évoqué, également, l'activité du site web «www.tariki.dz» et du numéro vert 1055 ayant enregistré près de 140.000 appels en 2018.

Aussi, 3.770 interventions ont été enregistrées par les différentes unités de la Gendarmerie nationale à Alger durant la même période.

BORDJ BOU-ARRERIDJ: Saisie de plus de 3 kilos de kif traité

Les éléments du Groupement territorial de la gendarmerie nationale de Bordj Bou Arreridj ont saisi, dans le cadre d'une opération combinée avec le secteur militaire de la wilaya, 3,6 kilos de kif traité, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a permis la mise hors d'état de nuire d'un réseau criminel organisé, composé de sept individus dont l'âge oscille entre 25 et 40 ans, issus des wilayas dans l'Ouest, le Centre et dans l'Est du pays, a précisé la même source.

Il a été procédé, dans le cadre de cette opération, à la saisie de trois (03) véhicules que les membres du réseau utilisaient pour se déplacer et transporter la «marchandise» et d'une somme d'argent évaluée à 2,8 millions DA (revenus de vente de drogue), en plus de 10 téléphones portables utilisés pour communiquer entre les membres du réseau, selon la même source. Les individus arrêtés ont été présentés devant les instances judiciaires concernées et ont été placés sous mandat dépôt, a ajouté la même source.

SUD-EST: 80 morts et 1.718 blessés en zones urbaines en 2018

Quatre-vingt (80) personnes ont trouvé la mort et 1.718 autres ont été blessées dans 1.595 accidents de la route survenus en zones urbaines à travers le Sud-est du pays, durant l'année écoulée, a-t-on appris auprès de l'Inspection Régionale de Police du Sud-est à Ouargla.

Le facteur humain demeure la principale cause des accidents en raison notamment de l'excès de vitesse, le non-respect de la distance de sécurité et les dépassements dangereux, a-t-on souligné, ajoutant que les facteurs liés à l'environnement, y compris les conditions climatiques, et l'état des véhicules sont d'autres causes de ces accidents.

Durant la même période, les services de la sécurité routière ont fait état d'un total de 7.972 délits routiers, 1.568 véhicules mis en fourrière et l'établissement de 73.074 amendes forfaitaires avec retrait de 29.079 permis de conduire, selon la même source.

L'Inspection régionale de police a organisé, l'an dernier, au moins 600 actions de sensibilisation en matière de prévention et de sécurité routière, dont des manifestations portes-ouvertes au grand public et des cours pédagogiques sur le thème destinés aux élèves, tous paliers confondus, signale-t-on.

Dans le même sillage, cette institution sécuritaire, qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat, a appelé les usagers de la route à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route, rappelant les numéros verts 1548 et 104 ainsi que le numéro de secours 17 qui demeurent au service du citoyen pour des appels de demande de secours ou d'intervention.

KHEMIS MILIANA: VOLS ET POSSESSION DE PSYCHOTROPES 4 personnes arrêtées a Khemis Miliana

Salim Ben

Au cours de la semaine passée, les forces de police de Khemis Miliana, dans la wilaya d'Ain Defla, ont réussi d'arrêter quatre personnes, âgées de 21 à 38 ans, pour leur implication dans diverses affaires criminelles.

La première opération a abouti à l'arrestation de deux personnes impliquées dans une affaire de possession de psychotropes prévues pour la vente. Après avoir exploité des informations

selon lesquelles une personne soupçonnée de promouvoir des comprimés hallucinogènes près de l'université de Khemis Miliana, les forces de sécurité de Khemis Miliana ont vite réagi et arrêté cette personne et saisi ainsi 13 comprimés bien fragmentés et mise en vente avec un montant déterminé du produit.

L'enquête sur l'affaire a permis d'identifier une autre personne en rapport avec l'affaire.

La deuxième opération a eu lieu à la suite de l'exploitation des informa-

tions relatives à la possession des psychotropes dans le but de les vendre illégalement à des individus.

Avec l'autorisation judiciaire, les policiers ont perquisitionné le domicile de cette personne et saisi 43 types différents de comprimés hallucinogènes, un détecteur électrique et un montant d'argent de 170 mille dinars gain de la vente de cette drogue.

Une troisième opération, qui consistait dans un vol de pickpocket, visait un téléphone port-

able appartenant à un jeune homme âgé de 31 ans, qui a déposé plainte auprès de la troisième sûreté urbaine de Khemis Miliana, les policiers n'ont pas tardé à arrêter le suspect et récupéré le téléphone volé, ainsi que trois autres téléphones portables et un porte-monnaie d'une femme non encore identifiée.

Les dossiers judiciaires des accusés, ont été déposés au niveau du tribunal de Khemis Miliana, ces derniers ont été mis sous mandat de dépôt.

POMPIER DISPARU À BOUIRA: 10 éléments de la Protection civile blessés au cours des recherches

Dix agents de la protection civile ont été blessés au cours des recherches lancées depuis une semaine pour retrouver leurs collègue Mohamed Achour, emporté par les eaux pluviales à la cité des 250 logements de la ville de Bouira, a-t-on appris à la direction générale de la protection civile.

«Nous avons enregistré dix blessés parmi les collègues plongeurs notamment, au cours des recherches sur Oued D'hous», a expliqué le capitaine Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la direction générale de la protection civile.

Selon les détails fournis par le capitaine Bernaoui, ces blessures ont été

causées par des ferrailles, des pierres et autres objets tranchants retrouvés durant leurs recherches sous les eaux polluées de l'oued.

«Les blessés ont été évacués à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira pour recevoir les soins nécessaires», a précisé le même officier. A cause du froid et de la fatigue, plusieurs autres éléments de la protection civile ont ressenti des maux de huitième jour d'intervention, et qui ont été évacués eux aussi à l'hôpital de la ville de Bouira, a-t-il ajouté à l'APS.

Les équipes de recherches recourent aux engins pour extraire les obstacles

Les brigades de recherche de la protection civile qui comptent quelque 700 éléments, tous grades confondus, travaillent dans des conditions difficiles en raison de la remontée des eaux pluviales au niveau du principal réseau d'assainissement de la ville ainsi que du Oued D'hous.

«Le corps de la victime Mohamed Achour n'est toujours pas retrouvé, et nous sommes déterminés à poursuivre nos recherches malgré toutes les difficultés», a souligné le capitaine Bernaoui.

Des équipes en renfort ont été déployées au barrage Tilesdit pour rechercher le corps du pompier

emporté par les eaux depuis jeudi dernier alors qu'il procédait en compagnie d'autres éléments de la protection civile au curage des regards et des avaloirs à la cité des 250 logements.

Les unités engagées dans les opérations de recherche effectuent leur 8^{ème} ratissage sur le réseau d'assainissement de la ville dans l'espoir de repêcher le corps du pompier disparu.

Des équipes cynotechniques poursuivent elles aussi leurs recherches sur les abords d'Oued D'hous jusqu'au barrage de Tilesdit, sur un linéaire de 12 kilomètres, a encore expliqué l'officier Bernaoui.

PORTUGAL : La marine portugaise saisit 2,5 tonnes de cocaïne dans l'Atlantique

La police portugaise a annoncé jeudi avoir saisi quelque 2,5 tonnes de cocaïne et arrêté 11 personnes à bord d'un remorqueur battant pavillon panaméen au large du Portugal.

Dans une opération conjointe de la marine et la force aérienne portugaise, onze hommes, tous Européens et pour la majorité issus des pays de l'Europe de l'Est ont été arrêtés et placés en détention provisoire.

Parti d'un pays non-précisé d'Amérique latine, le remorqueur de haute mer «devait rejoindre le continent européen afin d'y livrer la drogue», a indiqué un communiqué de la police.

Il a été détecté mercredi dans les eaux internationales à près de 300 kilomètres (160 milles) des côtes de l'Algarve, région à l'extrême sud du Portugal. La quantité de cocaïne saisie peut avoir «une valeur située entre 100 et 125 millions d'euros selon le marché où elle est vendue au consommateur», a précisé devant la presse le responsable de la lutte antidrogue de la police judiciaire portugaise, Artur Vaz.

Les autorités portugaises ont travaillé en collaboration avec le centre opérationnel d'analyse du renseignement maritime pour les stupéfiants, une agence européenne basée à Lisbonne.

Les saisies de drogue sont fréquentes au Portugal, une des portes d'entrée du marché européen par voie maritime.

CANADA: Un pollueur en faillite doit décontaminer avant de payer ses dettes

Un producteur d'énergie, même s'il a fait faillite, doit décontaminer l'environnement souillé par ses activités avant de rembourser ses créanciers, a tranché jeudi la Cour suprême du Canada.

Le plus haut tribunal canadien a ainsi renversé les jugements de deux tribunaux inférieurs: «La faillite n'est pas un permis de faire abstraction des règles», est-il écrit dans une décision prise à cinq juges contre deux.

La Cour suprême avait été saisie par l'association Orphan Wells (Puits orphelins) et par l'agence de régulation de l'énergie (AER) de l'Alberta qui demandaient au producteur canadien d'énergie Redwater de remettre en l'état les territoires où il avait creusé 84 puits pétrolier et gazier.

La société a fait faillite en 2015 à abandonné sine die ces puits, dont 17 étaient encore actifs, laissant une dette de 5,1 millions de dollars canadiens (3,4 millions d'euros) à la banque ATB Financial.

Le syndic de faillite en charge du dossier avait alors décidé de vendre les puits actifs pour rembourser les créanciers mais l'AER - gendarme de l'énergie de la province de l'Alberta - avait exigé que ces fonds soient plutôt consacrés à la décontamination des puits inactifs.

Le syndic avait alors décidé de contester devant la justice cette exigence de nettoyage, gagnant en première instance puis en appel, pour finalement être débouté en Cour suprême.

Ce jugement a été salué par les groupes écologistes, dont l'ONG Environmental Defence, pour laquelle «la Cour suprême a placé avec raison la santé de notre environnement devant les banques».

Selon Orphan Wells, la province de l'Alberta, cœur de l'industrie pétrolière canadienne, compte plus de 3.000 puits abandonnés ainsi que 1.500 terrains laissés pour compte, sans perspective de décontamination.

MÉDITERRANÉE: Une moyenne de 6 migrants et réfugiés décédés par jour en 2018

Un total de 2.275 migrants et réfugiés sont morts ou portés disparus en tentant de traverser la Méditerranée en 2018, soit six vies humaines perdues en moyenne chaque jour, a déploré le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) dans un rapport.

Si le nombre des arrivées est celui le plus faible en cinq ans, les réfugiés et les migrants qui tentent de rejoindre l'Europe par la mer Méditerranée ont perdu la vie à un rythme alarmant en 2018, regrette l'agence onusienne dans son rapport intitulé Voyages du désespoir. Sur les itinéraires reliant la Libye à l'Europe, une personne est décédée en mer sur 14 arrivants en Europe, soit une forte hausse par rapport au taux de l'année 2017. Des milliers d'autres ont été renvoyés en Libye, où elles vivent dans des centres de détention.

Dans le même temps, l'agence onusienne note qu'une réduction des opérations de recherche et de sauvetage continue de faire de cette traversée maritime la plus meurtrière au monde. Or «sauver des vies humaines en mer n'est ni un choix, ni une question de politique, mais bien une obligation séculaire», a estimé Filippo Grandi, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le rapport révèle également des changements importants intervenus dans les itinéraires empruntés par les réfugiés et les migrants.

Pour la première fois ces dernières années, l'Espagne est devenue le principal point d'entrée en Europe avec environ 8.000 arrivées par voie terrestre (à travers les enclaves de Ceuta et Melilla) et 54.800 autres personnes ont traversé avec succès la dangereuse Méditerranée occidentale.

Par conséquent, le nombre de morts en Méditerranée occidentale a presque quadruplé, passant de 202 en 2017 à 777. Environ 23.400 réfugiés et migrants sont arrivés en Italie en 2018, soit cinq



fois moins que l'année précédente. La Grèce a reçu un nombre similaire d'arrivées par la mer, environ 32.500 personnes, contre 30.000 en 2017, mais le nombre de personnes arrivant par sa frontière terrestre avec la Turquie a presque triplé.

Le rapport décrit d'ailleurs la manière dont les changements intervenus dans la politique menée par certains Etats européens ont entraîné de nombreux incidents, au cours desquels un grand nombre de personnes ont été immobilisées en mer pendant plusieurs jours, dans l'attente d'une autorisation d'accoster.

«Les bateaux des ONG et leurs équipages ont été confrontés à des restrictions accrues dans le cadre de leurs opérations de recherche et de sauvetage», déplore le HCR. Pourtant selon M. Grandi, «nous pouvons mettre un

terme à ces tragédies». Pour le chef du HCR, il suffit juste d'avoir «le courage et l'ambition de regarder au-delà du prochain bateau».

Il plaide aussi pour l'adoption «d'une approche à long terme fondée sur la coopération régionale et centrée sur la vie humaine et la dignité».

D'autant que pour beaucoup de ces migrants et réfugiés, l'arrivée en Europe représentait la dernière étape d'un voyage cauchemardesque, au cours duquel elles ont été victimes de «torture, de viols et d'agressions sexuelles, ainsi que de menaces d'enlèvement ou de détention en échange d'une rançon».

Près de trois semaines après le début de l'année, 207 décès ont été recensés le long des trois principaux itinéraires méditerranéens, contre 242 à la même période en 2018.

UGANDA: Saisie d'ivoire et d'écaillés de pangolin, deux Vietnamiens arrêtés

Les autorités ougandaises ont annoncé jeudi la saisie de plus de 700 pièces d'ivoire et des centaines d'écaillés de pangolin dissimulés dans des troncs d'arbre ainsi que l'arrestation de deux Vietnamiens dans cette affaire.

Des agents de l'autorité fiscale ougandaise (URA) ont repéré trois conteneurs suspects lors de leur entrée dans le pays depuis le Soudan du Sud, et les ont suivis jusqu'à un entrepôt dans la capitale, Kampala, où ils ont saisi leur contenu et arrêté deux Vietnamiens.

«Dans un seul conteneur, il y avait plus de 700 morceaux d'ivoire et plus de 200 écaillés de pangolin», a déclaré Vincent Seruma, porte-parole de l'URA. «Nous nous attendons à retrouver des milliers d'écaillés». «Les troncs étaient creux et avaient été remplis d'ivoire et d'écaillés de pangolin. Ils avaient ensuite été scellés avec des tonnes de cire». Les autorités ougandaises pensent que les trois conteneurs avaient commencé leur voyage en République démocratique du Congo (RDC). «Ces énormes cargaisons viennent souvent de RDC ou de Centrafrique,

à la faveur de l'anarchie qui y règne, et la contrebande qui passe par l'Ouganda est élevée». L'URA a précisé sur Twitter que les deux Vietnamiens arrêtés seraient poursuivis notamment pour non-déclaration de marchandises illégales.

La valeur de la cargaison n'a pas été établie.

M. Seruma a toutefois rappelé qu'un pangolin vivant retrouvé par les autorités ougandaises en 2018 avait été évalué à 10.000 dollars (8.750 euros).

Le commerce illégal d'ivoire est la troisième forme de trafic le plus rentable après les stupéfiants et les armes. Le trafic est alimenté par la demande en Asie et au Moyen-Orient, où les défenses d'éléphant sont utilisées dans la médecine traditionnelle et en ornementation.

Les éléphants sont dès lors décimés par le braconnage.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la population des éléphants d'Afrique vient d'enregistrer sa plus importante chute depuis 25 ans: le continent compte environ 415.000 éléphants, soit 111.000 de moins que lors

de la dernière décennie.

Et le massacre continue au rythme vertigineux d'environ 30.000 éléphants par an. Quant au pangolin, la demande asiatique croissante a renforcé la menace pesant sur cet animal, une des espèces protégées les plus braconnées au monde, selon l'UICN. Les écaillés du pangolin sont utilisés en médecine traditionnelle chinoise et sa viande est

appréciée dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. Le commerce international de huit espèces (quatre asiatiques et quatre africaines) de ces petits mammifères longs de 30 cm à 80 cm est interdit par la convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES). Certaines espèces sont classées «en danger», d'autres «en danger critique».

AFRIQUE DU SUD: 3 lycéens tués par l'effondrement d'une passerelle

Trois lycéens sud-africains sont morts et 19 autres ont été blessés vendredi suite à l'effondrement accidentel d'une passerelle de leur établissement de la région de Johannesburg, ont annoncé les autorités locales.

«Nous pouvons confirmer que 26 élèves ont été victimes (de l'accident), trois sont morts - deux garçons et une fille», a déclaré le ministre provincial de l'Éducation, Panyaza Lesufi.

Dix-neuf autres élèves de ce lycée de Vanderbijlpark, à 50 km au sud de la plus grande ville du pays, ont été grièvement blessés et deux autres plus légèrement atteints, a précisé M. Lesufi lors d'une conférence de presse.

L'accident, d'origine encore indéterminée, s'est produit juste après l'ouverture de l'école Hoerskool Driehoek, selon un enseignant interrogé par les médias locaux.

De nombreux élèves sont restés coincés sous la passerelle métallique, qui reliant l'administration aux classes de l'école.

FEMMES:

L'OMS lance une nouvelle initiative visant à éliminer le cancer du col de l'utérus

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, jeudi, le lancement d'une nouvelle initiative visant à éliminer le cancer du col de l'utérus qui constitue l'une des principales causes de mortalité chez les femmes dans le monde.

«A quatre jours de la Journée mondiale contre le cancer (lundi 4 février), cette nouvelle initiative de l'OMS appelle les partenaires et les pays à faciliter l'accès à trois interventions essentielles de prévention du cancer du col de l'utérus (vaccination anti-PVH, dépistage et traitement des lésions précancéreuses, prise en charge du cancer du col de l'utérus), ainsi qu'à améliorer la couverture de ces interventions», indique un communiqué de l'agence onusienne pour la santé.

Selon l'OMS, un demi-million de nouveaux cas de cancer du col utérin sont diagnostiqués chaque année dans le monde et environ 310.000 femmes décèdent de cette pathologie.

«Neuf décès sur 10 dus au cancer du col de l'utérus concernent des femmes vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire », a rappelé le Dr Etienne Krug, directeur du Département de l'OMS sur les maladies non transmissibles, cité par le communiqué.

La nouvelle initiative de l'OMS doit permettre d'améliorer les données sur le cancer du col de l'utérus.

«C'est l'un des cancers les plus fréquents chez les femmes dans le monde et il se développe à la suite d'une infection», a expliqué Dr. Krug, soulignant que la pathologie se développe lentement sans présenter beaucoup de symptômes.

«Et donc, le cancer n'est pas détecté et souvent à temps surtout dans les pays en voie de développement. Très



souvent, ce cancer est découvert trop tard et crée beaucoup de souffrances», a-t-il regretté.

Lors d'une rencontre organisée mercredi à son siège à Genève, l'OMS a plaidé pour plus d'investissements pour diminuer le besoin de soins avancés pour traiter le cancer du col de l'utérus, un plaidoyer conforme à l'appel à l'action lancé par son Directeur général, le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour éliminer cette maladie et que les Etats membres de l'Organisation ont adopté. Le cancer du col de l'utérus «est évitable par la vaccination et traitable par la détection précoce», fait valoir l'OMS qui défend l'accélération de «l'accès au dépistage et à un diag-

nostic». L'agence onusienne appelle à élargir le vaccin préventif contre le cancer du col de l'utérus auprès des jeunes filles.

Utilisé dans plus de 90 Etats, ce vaccin atteint des taux de couverture de plus de 90% dans certains d'entre eux, mais n'atteint pas plus de 25% dans d'autres, notamment dans les pays en développement.

L'OMS rappelle pourtant que le sérum a permis de réduire de 90% le nombre de cancers dans certaines régions. «Si on arrive à vacciner la grande majorité des filles entre 9 et 14 ans dans le monde, on peut éliminer cette pathologie», a d'ailleurs insisté Dr. Krug dans un entretien accordé à ONU Info.

INDE:

La grippe porcine tue près de 170 personnes en un mois

Près de 170 personnes sont mortes du virus «H1N1» de la grippe porcine en Inde depuis le début du mois en cours, selon un rapport officiel publié par le gouvernement indien.

«La grippe porcine a coûté la vie à 169 personnes en Inde cette année, Rajasthan arrivant en tête des régions touchées par le virus», indique le rapport qui a suscité des inquiétudes parmi les autorités de santé sur la propagation rapide de la maladie saisonnière.

Selon les données publiées par le gouvernement mercredi, 4.571 personnes ont été testées positives jusqu'à dimanche dernier.

Rajasthan figure en tête des Etats touchés avec 76 morts et 1.976 cas d'infection par le virus H1N1, suivi de Gujarat avec 24 décès et 600 cas, a déclaré un porte-parole du département de la santé de Rajasthan. La capitale indienne Delhi a fait état de 18 décès et de 532 cas d'infection par le virus, selon le rapport. Le temps froid, propice à la multiplication virale, a aggravé l'épidémie en Inde en ce mois de janvier.

SELON UNE ÉTUDE:

Près d'un Américain sur deux souffre de maladies cardiovasculaires

Près de la moitié des Américains souffre de maladies cardiovasculaires, une augmentation conséquente par rapport aux années précédentes due principalement à de nouveaux critères de définition de l'hypertension artérielle, a annoncé jeudi l'Association américaine de cardiologie.

Selon une étude de l'American Heart Association (AHA) publiée dans la revue Circulation, quelque 121,5 millions d'adultes étaient touchés en 2016 aux Etats-Unis par «un type de maladie cardiovasculaire».

Les maladies cardiovasculaires comprennent les maladies coronariennes, les insuffisances cardiaques, les accidents cérébraux et l'hypertension artérielle.

L'Association américaine de cardiologie et le Collège américain de cardiologie ont abaissé à 130/80 mmHg, au lieu de 140/90 mmHg précédemment, le taux à partir duquel est définie l'hypertension artérielle.

Si l'hypertension artérielle n'était pas prise en compte dans les nouvelles statistiques de l'AHA, seuls 9% des adultes américains (24,3 millions en 2016) seraient considérés comme souffrant de maladies cardiovasculaires.

«Etant l'un des facteurs de risque les plus communs et les plus dangereux pour les maladies coronariennes et les accidents cérébraux, cette proportion écrasante d'hypertension artérielle ne peut pas être écartée dans notre lutte contre les maladies cardiovasculaires», a commenté Ivor Benjamin, président bénévole de l'AHA et directeur du centre cardiovasculaire du Collège de médecine du Wisconsin.

«Des études ont montré qu'éliminer l'hypertension artérielle pourrait avoir chez les femmes un impact plus important sur les morts liées à des maladies cardiovasculaires que n'importe quel autre facteur de risque même chose chez les hommes à l'exception du tabac».

Les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de mortalité dans le monde. Elles ont été en 2016 à l'origine de 17,6 millions de décès, contre 17,9 millions l'année précédente.

Une tendance à la baisse qui ne se vérifie pas aux Etats-Unis. «Après des décennies de recul régulier aux Etats-Unis, le nombre de morts liées aux maladies cardiovasculaires augmente (840.678 décès en 2016 contre 836.546 en 2015)», note l'étude de l'AHA.

L'association rappelle que la grande majorité des maladies cardiovasculaires (80%) peut être évitée en adoptant un mode de vie sain --manger sain, faire de l'exercice, ne pas fumer-- et en contrôlant sa pression artérielle et ses taux de diabète et de cholestérol.

APS

POLOGNE:

2,7 tonnes de viande de bœuf malade exportées vers 10 pays

Presque trois tonnes de viande de bovins malades illégalement abattus en Pologne ont été exportées dans dix pays, a indiqué jeudi l'Inspection vétérinaire polonaise, après que le parquet eut ouvert une enquête sur cette affaire.

«2,7 tonnes ont été vendues à des pays membres de l'UE» (Finlande, Hongrie, Estonie, Roumanie, Suède, France, Espagne, Lituanie, Portugal et Slovaquie), a déclaré à la presse le responsable des services vétérinaires polonais, Pawel Niemczuk. «Les listes de distribution sont établies et la marchandise est retirée

par l'entreprise qui l'a envoyée», a-t-il ajouté, précisant que la viande était rapidement retirée du commerce, et que certains pays l'avaient déjà détruit. Par ailleurs, près de 7 tonnes de viande provenant de cet abattage ont été distribuées dans une vingtaine de points de vente en Pologne, a ajouté M. Niemczuk. Un responsable de l'inspection sanitaire, Jaroslaw Pinkas, a indiqué quant à lui, que «l'on pouvait manger tranquillement du boeuf et des produits à base de boeuf», car il n'y avait pas de menaces pour la santé, pas de menace biologique.

L'abattoir concerné a été fermé et une enquête a été ouverte sur son propriétaire. Le commissaire européen à la Santé et à la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis, a annoncé qu'une équipe d'inspecteurs se rendrait sur place lundi prochain. Il a appelé les autorités polonaises à assurer le respect des normes européennes en la matière, alors que la Pologne est un grand exportateur de viande en Europe.

L'affaire a été révélée par les médias. La chaîne commerciale TVN24 dont un journaliste s'est fait emba-

cher et a travaillé pendant trois semaines à l'abattoir de Kalinogé, à 100 km au nord-est de la capitale, a diffusé des images de bovins traînés la corde au cou, manifestement malades, serrés dans un camion, puis de carcasses entassées et de quartiers de viande visiblement impropres à la consommation.

Interrogé, le ministre polonais de l'Agriculture, Jan Krzysztof Ardanowski, a estimé qu'il s'agissait d'un «incident isolé».

Il a déclaré avoir ordonné un contrôle sanitaire dans l'ensemble des abattoirs du pays.

ACTION CONTRE LA FAIM:

Des niveaux «inquiétants» de malnutrition chez des réfugiés nigériens

L'ONG française Action contre la Faim affirme jeudi avoir relevé des taux de malnutrition aiguë «deux fois supérieurs au seuil d'urgence» parmi des réfugiés nigériens qui ont fui vers le nord du Cameroun pour échapper aux attaques du groupe terroriste Boko Haram.

Quelque 30.000 personnes ont récemment fui Rann, dans le nord-est du Nigeria, vers Goura au Cameroun, pour échapper aux terroristes du groupe Boko Haram qui ont pris le contrôle de la ville, a-t-on indi-

qué au début de la semaine.

«La majorité des réfugiés sont des femmes, des enfants et des personnes âgées particulièrement vulnérables. Les premières évaluations menées par les équipes d'urgence d'Action contre la Faim montrent des taux de malnutrition aiguë sévère deux fois supérieur au seuil d'urgence», s'alarme l'ONG dans un communiqué. Sur 976 enfants de moins de 5 ans, 4% souffrent de malnutrition aiguë sévère nécessitant «une prise en charge médicale immédiate» et 8%

sont atteints de malnutrition aiguë modérée. «Les évaluations menées par les équipes d'Action contre la Faim à Goura sont particulièrement inquiétantes», explique Aurélie Caremille, représentante d'ACF au Cameroun. Deux cliniques mobiles ont été déployées par l'ONG afin d'apporter des soins aux populations. Depuis le mois de novembre, plus de 100.000 personnes ont été obligées de fuir leurs maisons dans le nord-est du Nigeria, selon le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC).

FATIGUE ET SI ON RECHARGEAIT NOS BATTERIES ?

Un tonus en berne n'est souvent que la rançon d'une vie trop trépidante. Il suffit souvent de revoir quelques habitudes pour se sentir régénéré.

Quand la fatigue s'installe, la cause est souvent la plus évidente : le manque de repos. A rester devant les écrans jusqu'à plus d'une heure, on oublie que l'on ne malmené pas impunément son rythme biologique. On a beau rêver à celui de Napoléon (qui ne dormait, paraît-il, que 4 ou 5 heures), la durée de sommeil dont nous avons besoin est déterminée génétiquement. Il y a quelques années des chercheurs ont même identifié un gène, porté par un cinquième des Européens, qui entraîne un besoin de sommeil supérieur chez ceux qui en sont pourvus. D'où l'importance de respecter son rythme personnel, d'aller se coucher dès les premiers signes d'endormissement, d'éviter les dîners trop copieux, et de se rappeler que la température idéale de la chambre se situe autour de 18°C.

On dort... mais mieux

Dormir davantage ne suffit pas toujours. Il faut aussi dormir mieux. Quand les heures de sommeil semblent suffisantes et qu'on ne se sent guère plus en forme au réveil, c'est que les nuits sont de mauvaise qualité, agitées, ponctuées de ronflements, et parfois interrompues par des passages respiratoires angoissants pour le conjoint qui en est témoin : les apnées du sommeil. Il s'agit d'une véritable asphyxie nocturne, qui frappe surtout les personnes enrôlées, qui fument et boivent de l'alcool. Rejoindre ces apnées du sommeil permet de retrouver tout son allant et protège le système cardiovasculaire.

Autre erreur fréquente : vouloir se "rattraper" durant le week-end. "Ce n'est pas la bonne solution, soutient le Dr Jean-Pierre Danjean, médecin généraliste. La preuve : elle déclenche souvent des crises chez les migraineux. Pour compléter une nuit trop



courte, mieux vaut faire une micro-sieste. Des études ont montré que cette pratique permet non seulement de regagner en concentration et en énergie, mais qu'elle diminue les risques d'infections, de diabète et d'hypertension.

Le bon mode d'emploi ? Entre 13 et 15 heures, s'installer sur un canapé ou dans un bon fauteuil. Se relaxer ou s'endormir suffit à recharger les batteries. En revanche, mieux vaut programmer une sonnerie au bout de 20 minutes. Avec un somme plus long, on risquerait de se réveiller "vaseux" et de perturber le sommeil de la nuit suivante.

On bouge pour retrouver la forme

Lorsqu'on se sent claqué, on a tendance à éviter tout effort, alors qu'il faut bouger davantage, au contraire ! "Plus on s'en croûte, plus on prend du poids et plus le moindre effort devient coûteux, explique le Dr Danjean, comme si l'on abaissait le thermostat de la fatigue."

Marcher 20 minutes chaque jour, c'est déjà bien, la régularité étant plus importante que la durée. Mais l'idéal serait de faire 10 000 pas par jour. Pour améliorer ses performances de façon ludique, on peut s'équiper d'un petit appareil appelé podomètre (20 à 30 euros, dans les magasins de

sport) que l'on clippe à la ceinture dès le saut du lit.

On fait une cure de vitamine D

Pour retrouver du pep, il suffit parfois de se montrer un peu plus raisonnable. Alcool et café à hautes doses fatiguent, de même que la sous-oxygénation chronique due au tabac. Si l'on ne corrige pas les erreurs flagrantes d'hygiène de vie, cocktails anti-fatigue et autres cures de vitamines auront un intérêt plutôt limité. Une exception cependant : la vitamine D. Notre corps en fabrique l'essentiel sous l'effet du soleil, en hiver, les réserves sont souvent épuisées, ce qui engendre faiblesse musculaire et vitalité en berne (notamment chez les personnes âgées, dont la peau la synthèse moins bien).

Les poissons gras offrent la meilleure ressource de vitamine D (rappelons-nous la fameuse huile de foie de morue !). Certains aliments industriels (huiles Isio 4) ont aussi revu leur formule, de façon à ce que deux cuillères à soupe quotidiennes couvrent la quasi-totalité de nos besoins. Mais une petite complémentation quotidienne peut aussi requinquer, entre novembre et mars, lorsque l'on ne peut pas s'offrir un séjour au soleil. Apprendre au milieu des repas, car la graisse facilite son absorption.

Quand consulter ?

Si votre fatigue ne cède pas au bout d'un mois de reprise en mains. Ou si son caractère brutal et son intensité étonnent. Ce symptôme, bien que très banal, peut aussi annoncer un pépin de santé embêtant (infection, dérèglement de la thyroïde, diabète, voire hépatite, cancer ou problème cardiaque).

LE STRESS EMPÊCHE L'EMPATHIE

Face à des inconnus, nous avons du mal à ressentir la même émotion que celle qui les traverse. Le stress serait un des freins principaux à ce défaut d'empathie. Voir quelqu'un dans la rue pleurer ne nous fait ni chaud ni froid ? Cette absence de compassion pour les émotions d'une personne qu'on ne connaît pas, s'expliquerait en partie par le stress.

Jeffrey Mogil, neuroscientifique à l'université McGill au Canada, s'est focalisé sur cette relation entre stress et empathie en réalisant des expériences sur des souris et des humains. "Nous pouvons tester les mêmes résultats chez les souris et les humains", croit-il de préciser le chercheur.

La démonstration en a été donnée dans deux tests différents. D'abord, des souris ont reçu de la métréprone, un médicament qui inhibe la production de cortisol, l'hormone du stress. Objectif : observer la réaction des rongeurs face à la douleur d'un autre congénère placé dans la même cage. Résultat, les souris ayant reçu un médicament ont exprimé beaucoup plus d'empathie que des souris qui étaient soumises à un niveau de stress intense. Ensuite, cette association entre stress et empathie a été vérifiée sur des participants humains. Il

leur a été demandé d'observer une personne, connue ou inconnue, en train de plonger pendant 30 secondes la main dans l'eau glacée. Au final, les volontaires ont partagé la même souffrance que le cobaye, uniquement quand celui-ci leur était familier.

Lutter contre le stress pour être plus empathique ?

"Ce qui empêche les personnes de ressentir de l'empathie envers les autres à un niveau très basique est le fait qu'elles sont stressées parce qu'elles se trouvent en contact étroit avec des personnes qu'elles n'ont jamais rencontrées auparavant. Donc l'empathie est incapable de se manifester", résume Jeffrey Mogil, dans la revue spécialisée Current Biology. "Le stress produit par le cerveau peut agir comme une barrière sur le système empathique. Peu de gens réalisent qu'ils sont angoissés face à l'inconnu, mais c'est souvent le cas".

Tony Buchanan, neuroscientifique à l'université Saint Louis, aux États-Unis, qui a également travaillé sur les effets du stress, pense qu'agir contre le stress pourrait donc augmenter l'empathie entre les individus.



Umami : la 5^e saveur est bonne aussi pour la santé



Quand on parle de saveurs, on pense au salé, au sucré, à l'amer et à l'acide. Pourtant, il en existe une 5^e, moins connue, qui a des bénéfices sur la santé. Surtout chez les personnes âgées. Si l'on vous demande de citer un aliment à la saveur umami, vous serez sans doute bien en peine de répondre. Pourtant, c'est l'une des 5 saveurs de base avec le salé, le sucré, l'amer et l'acide. Umami vient du mot japonais signifiant "goût savoureux". Cette saveur permet d'équilibrer et d'arrondir l'intégralité de la saveur d'un plat. Il a un après-goût durable et doux.

La première perception que l'on a de l'umami vient du lait maternel. Plus tard, on le retrouve dans certains bouillons, dans les fromages, la sauce soja, les tomates mûres.

Aujourd'hui, le goût umami pourrait bien sortir de l'ombre. Une étude publiée dans la revue spécialisée *Flavour* vient en effet de montrer ses bénéfices sur la santé. Il y aurait "une relation étroite entre la perception par une personne du goût umami et la condition physique de cet individu", assurent les chercheurs japonais de l'École dentaire de l'université de Tohoku.

Stimuler la saveur umami chez les personnes âgées

Ces chercheurs se sont aperçus qu'il y avait un lien entre la perte de la perception du goût umami chez des personnes âgées, une baisse de leur appétit et la dégradation de leur santé. La saveur umami a en effet la particularité de stimuler la production de salive et donc d'améliorer le sens du goût et de stimuler l'appétit.

Pour leur étude, les chercheurs ont cherché à stimuler à nouveau le goût umami chez 44 personnes âgées. Grâce à un thé kombucha (un thé fermenté à base d'algues), les chercheurs ont réveillé ce goût. Leurs patients ont alors retrouvé l'appétit, se sont mises à reprendre du poids et leur état de santé général s'est nettement amélioré.

Preuve que l'entretien du goût umami contribue non seulement à la préservation de la bonne santé buccale, mais aussi à l'état de santé général chez les personnes âgées. Autant les chercheurs qui estiment que ce goût devrait être pris en compte dans l'alimentation des seniors.

GROSSESSE : LES POISSONS GRAS, PAS SI MAUVAIS QUE ÇA

Des chercheurs suggèrent que, contrairement aux recommandations sanitaires, les poissons gras ne seraient pas si néfastes aux femmes enceintes. Le bénéfice des oméga-3 serait supérieur aux effets négatifs du mercure.

Voilà une bonne nouvelle pour les femmes enceintes friandes de poissons gras. D'après les conclusions d'une nouvelle étude scientifique américano-irlandaise, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, les bénéfices des poissons gras seraient supérieurs aux effets négatifs dus au mercure qu'ils contiennent. Ils favoriseraient le développement cognitif de l'enfant, sans que le mercure engendre de troubles à long terme.

Ménée sur une période de 30 ans, l'étude s'est déroulée aux Seychelles, sur un échantillon de 1 500 mères puis sur leurs enfants. Les chercheurs ont tout d'abord mesuré le taux de mercure dans le sang de chaque femme durant leur grossesse, avant de tester les capacités motrices et comportementales des enfants 20 mois après leur naissance. Le mercure est un neurotoxique issu de la pollution humaine qui s'accumule dans les tissus des poissons. Présent en petites doses dans les poissons les plus petits, le taux de mercure augmente à mesure que l'on progresse dans la chaîne alimentaire.

Mais surprise, à la fin de l'étude, les chercheurs ont constaté que chez certains enfants dont la mère avait consommé beaucoup de poissons (2 poissons gras par semaine) les résultats aux tests étaient meilleurs que les autres.

« Ces résultats ne montrent donc pas d'association générale entre l'exposition prénatale au mercure, par le biais de la consommation de poisson, et les conséquences sur le neurodéveloppement », remarque Edwin Van Wijngaarden, auteur principal de l'étude.

Pour être étonnant encore, le poisson gras pourrait se révéler bénéfique au développe-



ment neurologique de l'enfant à naître, par la présence des oméga-3 qu'il contient. Et ces bénéfices sanitaires l'emporteraient sur les effets neurotoxiques du mercure. « Il y a de plus en plus de preuves montrant que les bienfaits de la consommation de poisson l'emportent sur les effets négatifs du mercure, voire même les annulent » précise Edwin Van Wijngaarden. Par leurs vertus anti-inflammatoires, les oméga-3 amenuiseraient les effets délétères du mercure du poisson.

Une balance bénéfique/risque favorable

« Ces résultats indiquent que le type d'acide gras qu'une future mère consomme

durant sa grossesse fait la différence en terme de développement neurologique chez l'enfant à naître », conclut Sean Strain, auteur principal de l'étude et professeur de nutrition à l'université Ulster d'Irlande du Nord.

Les oméga-3 sont des acides gras essentiels qui doivent être fournis par l'alimentation. Mais si les poissons gras en sont une source importante, on trouve aussi des oméga-3 dans certains légumes et dans certaines huiles végétales (colza, olives, lin, etc.).

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) recommande de toujours aux femmes enceintes de limiter autant que possible leur consommation de poisson à deux fois par semaine maximum.

BRÛLURES D'ESTOMAC : ELLES PEUVENT ÊTRE UN SIGNE DE CANCER

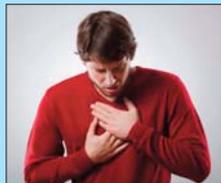
Seule une personne sur deux qui souffre de brûlures d'estomac consulte le médecin à ce sujet. Or, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer des voies digestives. Une nouvelle campagne d'information baptisée Be clear on cancer (Soyons clairs sur le cancer) vient d'être lancée en Grande-Bretagne pour tenter d'alerter le grand public sur les cancers gastro-oesophagiens. Cette campagne coïncide avec un nouveau sondage commandé par le ministère de la Santé britannique qui montre que seule une personne sur deux (55% exactement) consulte son médecin en cas de brûlures d'estomac, y compris lorsque ce symptôme s'étend sur plusieurs semaines. Or, comme nous l'apprend la campagne d'information, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer de l'estomac ou de l'œsophage. Avec environ 9000 nouveaux cas par an, le cancer de l'estomac se situe au cinquième rang des cancers en France. En Grande-Bretagne, ce sont près de 13000 per-

sonnes qui sont diagnostiquées chaque année, ce qui a incité les autorités sanitaires à lancer cette campagne de dépistage afin d'améliorer le taux de survie.

Dans la très grande majorité des cas (c'est-à-dire plus de neuf fois sur 10), il s'agit d'un adénocarcinome (une tumeur maligne) qui se développe aux dépens des glandes de la muqueuse gastrique. Mais ce cancer peut parfois être une complication d'un ulcère de l'estomac. Comme les signes d'alerte ne sont pas spécifiques (nausées, brûlures d'estomac...) il est souvent diagnostiqué tardivement et est responsable de plus de 4 400 décès par an.

Cancer de l'estomac : les symptômes

Comme nombre de cancers, plus un cancer des voies digestives est diagnostiqué tôt, plus le traitement a des chances d'être couronné de succès. C'est pourquoi les autorités sanitaires britanniques rappellent quels sont



les signes à observer :

- Des brûlures d'estomac ou des nausées qui vont et viennent depuis plus de 3 semaines
- Le sentiment que la nourriture reste coincée au fond de la gorge quand on avale
- Des rôtis fréquents
- Une perte de poids sans raison
- Une sensation d'inconfort en haut de l'estomac.

SAHARA OCCIDENTAL: Le Conseil de sécurité exprime «un soutien sans réserve» à Horst Kohler



Le Conseil de sécurité a exprimé «un soutien sans réserve» à l'émissaire de l'ONU pour le Sahara Occidental Horst Kohler et se dit disposé à lui apporter l'appui nécessaire pour accomplir son mandat.

«Les membres du Conseil de sécurité ont exprimé leur soutien sans réserve à l'Envoyé personnel pour le Sahara occidental, l'ancien président de la République fédérale d'Allemagne, Horst Kohler», souligne le Conseil de sécurité jeudi dans une déclaration publiée par son président pour le mois de janvier, le dominicain José Singer Weisinger.

«Les membres du Conseil se sont félicités de l'envoi de l'Envoyé personnel et sont prêts à continuer de soutenir ce dernier dans l'exercice de son mandat», relève le Conseil dans cette déclaration.

Conformément à la résolution 2440 (2018), les membres du Conseil ont «accueilli favorablement» la participation des parties au conflit le Front Polisario et le Maroc et des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, aux discussions de la table ronde initiale tenue en décembre à Genève. Les 15 membres ont «pris note de leur volonté de participer à une deuxième table ronde au premier trimestre 2019», et ont exprimé «leur appui à leur collaboration constante et constructive avec l'Envoyé personnel». La déclaration du Conseil de sécurité intervient deux jours après le briefing de l'ancien président allemand sur la situation au Sahara Occidental. L'instance suprême des Nations Unies devait rendre publique une déclaration à la presse à l'issue de sa réunion de mardi, avaient prévu des sources onusiennes proches du Conseil de sécurité. Lors de cette réunion, tenue à huis clos, le médiateur de l'ONU a informé le Conseil de sécurité de son intention de se réunir à nouveau avec les différentes parties en février en vue de préparer une deuxième table ronde en mars prochain. L'objectif de ces consultations est de fixer l'agenda de la nouvelle rencontre, selon des sources proches du dossier.

Mardi, le Front Polisario a évoqué dans un communiqué diffusé à New York «une réelle fenêtre d'opportunité» pour le règlement du conflit du Sahara Occidental, appelant le Conseil de sécurité à «agir dans l'intérêt du processus de paix». Le Front Polisario a souligné que la première série de pourparlers de paix tenus à Genève a clairement montré que le statut quo était «insoutenable et constituait un obstacle à la paix». C'est à ce titre que la partie sahraouie a exhorté le Conseil de sécurité à «mettre à profit la dynamique actuelle en prenant des mesures concrètes pour garantir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, tel que prévu par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale». «Si ce processus doit aboutir, il est essentiel que les membres du Conseil agissent dans l'intérêt de la paix et du droit international en prenant des mesures qui maximiseront les chances de parvenir à une solution négociée entre le Front Polisario et le Maroc», a relevé la partie sahraouie.

Pour progresser dans le processus de paix, le Conseil de sécurité doit soutenir une série de mesures de confiance comprenant la libération par le Maroc des détenus sahraouis, l'accès des observateurs des droits de l'homme aux territoires occupés, et la cessation des violations du cessez-le-feu et du pillage illégal des ressources naturelles du Sahara Occidental, a affirmé le Front Polisario.

MALI: La MINUSMA veille sur la sécurisation des institutions judiciaires et pénitentiaires à Tombouctou

La MINUSMA a initié plusieurs actions de renforcement de la sécurité des institutions judiciaires et pénitentiaires, à travers sa Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires (SAJP) à Tombouctou, affirmant que ces actions ont pour but de soutenir les efforts du gouvernement malien à rétablir et étendre, effectivement et progressivement, le retour de l'autorité de l'Etat dans la région.

Ces activités sont «le fruit d'une étroite collaboration de la SAJP de Tombouctou avec la Section Stabilisation et Relèvement de la MINUSMA, ainsi qu'avec la Police des Nations Unies (UNPOL)», a indiqué la Mission onusienne au Mali, mercredi soir dans un communiqué, précisant qu'«ensemble, au cours des deux dernières années, ils ont développé un projet conséquent qui concerne le volet d'appui au renforcement de la sécurité».

La Mission a expliqué qu'«avec le retour progressif des institutions publiques dans le Nord et le Centre du Mali, les autorités étatiques, et plus particulièrement les magistrats, peuvent constituer des cibles sensibles, non seulement en raison de leur qualité de représentants de l'Etat mais aussi parce qu'ils sont en charge de faire appliquer les lois.» Le projet en question, d'une valeur de plus de 318 millions de FCFA est entièrement financé par le Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la paix et la stabilisation au Mali, et est destiné aux acteurs de la chaîne pénale de Tombouctou.

Il s'agit, selon la même source, d'une plateforme constituée notamment de la justice, de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire. Ce projet vise à favoriser l'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale par le dialogue et est réparti en trois phases.

La première phase concerne l'acquisition et l'installation de matériels destinés aux structures de la justice, de la gendarmerie, de la police et de l'administration pénitentiaire. Il s'agit de plusieurs types d'équipements, et l'installation de caméras de surveillance et de systèmes d'alarme au niveau des tribu-



naux et domiciles des magistrats à Tombouctou. Le montant de cette donation visant à renforcer les capacités opérationnelles des composantes de la chaîne pénale s'élève à plus de 183 millions de FCFA.

La deuxième phase coûte plus de 26 millions de FCFA et entre dans le cadre de la sauvegarde et de la restauration des archives du Tribunal de Grande Instance de Tombouctou, a-t-on soutenu. Quant à la troisième phase, elle mobilise plus de 115 millions de FCFA et concerne la réalisation de forages, l'électrification ainsi que la sécurisation de ces installations, y compris par l'installation de matériel de surveillance, ainsi que l'électrification et l'approvisionnement en eau potable de la maison d'arrêt et de correction de Tombouctou.

«Le projet a permis le renforcement de la sécurité physique des infrastructures et créé un sentiment de sécurité chez les bénéficiaires», s'est félicité la Minusma dans le texte.

En vue d'assurer une sécurité optimale des institutions judiciaires

et pénitentiaires, la SAJP «continue à appuyer les acteurs de la chaîne pénale en adoptant une approche beaucoup plus holistique», faisant savoir que des mesures à moyen et à long terme sont en train d'être mises en place pour étendre le projet dans les zones non encore couvertes.

Récemment, le gouvernement malien s'est attelé à la mise en oeuvre des points essentiels de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

Toutefois, des obstacles qui restent à lever, sont liés notamment aux attaques terroristes dans le pays et à des problèmes logistiques, selon des sources officielles et onusiennes.

Le Comité de suivi de l'accord a constaté «des lenteurs» dans l'application de l'accord «malgré l'accélération du processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration et d'intégration», selon le constat dressé par le dernier rapport en date du secrétaire général des Nations unies sur la situation au Mali, adressé au Conseil de sécurité fin décembre.

CPI: Les procureurs posent des conditions pour la mise en liberté de Gbagbo

Les procureurs de la Cour pénale internationale (CPI) ont posé des conditions, vendredi, pour accepter la mise en liberté de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé, acquittés il y a plus de deux semaines, dont notamment l'interdiction d'entrer en Côte d'Ivoire.

La défense et l'accusation sont tombés d'accords pour qu'ils recouvrent la liberté en attendant un éventuel procès en appel.

Mais les deux parties s'opposent sur un point crucial: l'accusation exige que cette mise en liberté soit soumise à de strictes conditions, telles que l'interdiction d'un retour en Côte d'Ivoire. «La Chambre d'appel peut ordonner la mise en liberté sous conditions au lieu d'un maintien en détention», a déclaré la procureure Helen Brady. L'accusation craint toutefois que MM. Gbagbo et Blé



Goudé ne se présentent pas devant la Cour dans le cas d'un procès en appel, et souhaite que les deux hommes remettent leurs passeports et soient remis à la garde d'un pays proches des Pays-Bas, où siège la CPI. La Belgique a été citée comme possible destination, comme cela avait été le cas pour le Congolais Jean-Pierre Bemba, acquitté l'an dernier. «Si MM. Gbagbo et Blé Goudé ne peuvent pas remplir les conditions imposées,

ou s'ils enfreignent ces conditions, ils pourraient être renvoyés en détention», a affirmé Mme Brady.

Les avocats de la défense exigent la mise en liberté immédiate des deux hommes, sous aucune condition, et certainement pas l'interdiction d'un retour en Côte d'Ivoire.

«Il est impossible de limiter la liberté d'une personne innocente», a répété l'avocat de Laurent Gbagbo, Emmanuel Altit. Les juges

devraient se prononcer à une date ultérieure, mais dans l'éventualité où ils ordonnent la mise en liberté immédiate de M. Gbagbo vendredi, il faudra plusieurs jours à la Cour pour régler les détails administratifs et logistiques. Jugés pour des accusations de «crimes contre l'humanité» commis entre 2010 et 2011 lors de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé, ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes, ont été acquittés le 15 janvier en première instance. Depuis, le maintien en détention des deux hommes est au cœur des débats devant la CPI.

Les juges doivent décider soit de maintenir les deux hommes en détention jusqu'à un éventuel procès en appel de leur acquittement, soit de leur accorder une liberté conditionnelle ou inconditionnelle.

CONFLIT SYRIEN : «Les puissances occidentales se sont trompées sur la réalité syrienne»

L'expert des questions internationales et de renseignements, Alain Juillet, a affirmé, jeudi à Alger, que les pays occidentaux «se sont trompés» dans leur analyses sur la situation en Syrie, soulignant qu'ils avaient sous-estimé la «complexité» du conflit syrien et se retrouvent désormais «isolés».

S'exprimant lors d'une conférence-débat organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), sous le thème «la situation actuelle en Syrie : enjeux, acteurs et défis», le spécialiste français a affirmé que les pays occidentaux avaient pronostiqué, «dans la foulée du déclenchement des révoltes arabes en 2011, que la Syrie ne pouvait pas échapper au changement dicté par ce qui était appelé à l'époque le printemps arabe».

Il a souligné, à ce propos, que «les capitales occidentales avaient commis une erreur d'appréciation de la réalité syrienne en se fiant notamment à des manipulations de la part des médias et des ONG».

«Certaines puissances occidentales avaient bien cru à l'effondrement du régime en place en quelques jours.

Ils avaient beaucoup misé sur le départ du président al-Assad en tenant compte de ce qui s'était produit dans d'autres pays arabes et des révolutions vécues dans des Etats qui étaient sous l'influence de l'ex-bloc soviétique.

Or, il se trouve qu'en Syrie, la réalité est très complexe», a fait savoir M. Juillet. «La victoire réalisée aujourd'hui par le président Bachar al-Assad face à ses détracteurs était totalement imprévue par les capitales occidentales», a tenu à souligner le conférencier.

S'agissant du poids de l'opposition syrienne, l'invité de l'INESG a estimé que celle-ci était «loin de constituer une alternative» du fait, a-t-il relevé, de sa «division» et de «ses référents idéologiques à la fois antagonistes et contradictoires». Le régime laïc instauré par le gouvernement syrien garantissait une certaine coexistence des différentes composantes religieuses de la société syrienne et le respect des minorités», a rappelé, dans le même esprit, l'ancien colonel de la DGSE.

Des intérêts économiques et énergétiques à l'origine de la crise

Conseiller dans le domaine de l'intelligence économique auprès du Premier ministre français, Alain Juillet se dit «convaincu» que les raisons à l'origine du déclenchement du conflit syrien n'étaient



pas justifiées par une «aspiration du peuple syrien à défendre la démocratie et la liberté», comme le défendent certains analystes.

Il s'agissait, a-t-il expliqué, d'un conflit qui avait été engendré par des intérêts économiques et surtout énergétiques entre puissances régionales et internationales.

«La guerre en Syrie avait commencé en 2011 lorsque les autorités de Damas avaient opté pour l'Iran, au lieu du Qatar, pour la réalisation d'un gazoduc qui devait relier des champs gaziers iraniens au port syrien de Tartous en Méditerranée, en traversant le territoire irakien», a souligné l'intervenant, précisant que ce projet revêtait un «intérêt stratégique» pour toute la région et à l'échelle internationale, assurant qu'«il serait notamment à l'origine de l'une des raisons de l'implication des Etats-Unis dans ce conflit».

Abordant l'évolution de la crise syrienne depuis son éclatement, Alain Juillet a reconnu que l'intervention russe en septembre 2015 et l'aide iranienne, ainsi que l'implication de différentes franges syriennes ont permis de sécuriser et de reconquérir les territoires occupés par des groupes terroristes notamment à l'Est et au Sud du pays.

Il reste, a-t-il mentionné, deux principales zones à sécuriser, à savoir la province d'Idlib et la partie nord où vit la minorité kurde.

A ce sujet, il a considéré que les autorités syriennes et russes peu-

vent trouver des «solutions durables» afin d'éviter une confrontation militaire.

S'agissant de la position de la France vis-à-vis de la situation en Syrie, il a exprimé son scepticisme quant à un changement rapide et une normalisation des relations diplomatiques.

«Les dirigeants français avaient pris des positions qui ne correspondaient pas bien avec la situation sur le terrain.

Ils étaient engagés de la manière la plus forte dans la perspective de renversement du régime», a-t-il déploré, affirmant dans le même ordre d'idées, qu'«il est difficile pour la France de prendre aujourd'hui une autre posture et de s'engager sur une autre voie».

Abordant les perspectives en Syrie, le conférencier se dit «optimiste pour la restauration de la paix» et s'attend à «un réel redémarrage de ce pays dans le cadre des projets de reconstruction», qui représenteront, selon lui, un chiffre de 300 à 400 milliards de dollars.

«Je n'exclue pas que des entreprises américaines et françaises viendraient en Syrie pour participer à cette phase.

Les autorités syriennes avaient bien fait de distinguer entre les positions exprimées par des dirigeants politiques de celles émises par des patrons d'entreprises», a-t-il soutenu, prévoyant en outre «le retour en force de la Syrie dans le monde arabe et au niveau international».

PALESTINE: Le peuple palestinien déterminé à «résister jusqu'à la création d'un Etat palestinien indépendant» (Chaath)

Nabil Chaath, conseiller pour les relations internationales et chef du département des expatriés de l'Autorité palestinienne, a réitéré jeudi la détermination du peuple palestinien à «résister jusqu'à la création d'un Etat palestinien indépendant et une paix juste et profitable à tout le Moyen-Orient».

«Le peuple palestinien est déterminé à résister jusqu'à la création d'un Etat palestinien indépendant et une paix juste et profitable à tout le Moyen-Orient», a réaffirmé M.

Chaath, au terme d'un entretien jeudi à Tunis avec le ministre des Affaires étrangères tunisien Khemaies Jhinaoui.

Le responsable palestinien a, en outre, exprimé l'espoir que le prochain sommet arabe à Tunis sera celui de l'unité autour des principales causes arabes et à leur tête la cause palestinienne.

Et de souligner que ce sommet intervient dans une conjoncture internationale difficile, affirmant qu'il devrait être un «sommet de clarification et d'unification de la position arabe» sur les questions arabes, en particulier la question palestinienne.

«Nous voulons aller au-delà des (séquelles) de ce que les Etats-Unis ont fait dans la région lorsqu'ils ont occupé l'Irak en 2003, qu'ils l'ont ensuite détruit, puis la Syrie et ensuite la Libye.

Nous voulons sortir de cette histoire pour devenir une nation arabe plus unie et plus solidaire avec une vision claire de ses objectifs», a-t-il souligné.

«Nous sommes un peuple résolu qui n'accepte pas les dictats israéliens et ceux de Trump, mais nous voulons une paix multilatérale fondée sur le droit international et les droits de l'homme», a-t-il encore indiqué.

Pour sa part, M. Jhinaoui a indiqué qu'il a pris connaissance de ses analyses et de son évaluation de la situation palestinienne interne et des problématiques auxquelles fait face la cause palestinienne ainsi que les relations interarabes et le souhait des Palestiniens de voir le prochain sommet de Tunis réaffirmer le soutien à la première cause arabe».

Il a précisé que «le sommet de Tunis traiterait de plusieurs questions, y compris la situation en Syrie et son avenir dans le monde arabe», réaffirmant sa position précédente sur «la place naturelle de la Syrie dans le cadre arabe».

«Il y a d'autres problèmes urgents, en premier lieu la cause palestinienne, la situation en Libye, au Yémen, les relations interarabes, la nécessité de surmonter les divergences actuelles et une plus grande solidarité entre les pays arabes», a-t-il ajouté.

VENEZUELA: «Un nouveau complot» visant à renverser le gouvernement découvert

Les forces de sécurité vénézuéliennes ont découvert un «nouveau complot» visant à renverser le président légitime, Nicolas Maduro, a déclaré le ministre de l'Intérieur Nestor Reverol, cité vendredi par des médias.

M. Reverol a précisé que cette conspiration impliquait «un groupe d'assassins embauchés par l'extrême droite vénézuélienne ayant projeté d'assassiner des dirigeants politiques et militaires».

Les services de renseignement ont recueilli des informations montrant que ce groupe était composé de déserteurs de la Force armée nationale bolivarienne (FANB), lesquels sont entrés dans le pays depuis la Colombie, a affirmé le ministre.

L'enquête avait conduit à l'arrestation à Valles del Tuy, dans la grande banlieue de Caracas, d'un des leaders de ce complot, Miguel Palacios Salcedo, qui a déserté la FANB en 2006, selon M. Reverol. Son interrogatoire a permis l'arrestation du lieutenant Alberto Salazar Cabanas, alors que les deux autres déserteurs l'accompagnant ont réussi à fuir, a indiqué le ministre.



Des éléments ont également conduit à l'arrestation jeudi matin du colonel à la retraite Oswaldo Garcia Palomo et de deux autres personnes. L'ancien officier

était recherché dans le cadre de la tentative d'assassinat visant M. Maduro le 4 août dernier.

Les enquêteurs ont découvert dans la voiture où il se trouvait «deux fusils AK103, deux téléphones satellite et 500 bracelets portant la mention 'OC', qui signifie «Opération Constitution», d'après Nestor Reverol.

Le ministre de l'Intérieur avait indiqué la veille qu'un incident avait opposé les forces de sécurité à des personnes circulant à Caracas dans une voiture aux fausses plaques d'immatriculation.

Selon lui, il s'agissait là de membres d'un gang criminel «employés par la droite vénézuélienne» pour créer des attaques de diversion afin de semer le chaos.

Deux personnes ont été tuées lors de l'interpellation et deux autres se sont enfuies.

La situation politique difficile au Venezuela s'est aggravée depuis que le chef de l'opposition, Juan Guaido, s'est proclamé président par intérim le 23 janvier et a été reconnu par les Etats-Unis et d'autres pays.

FRANCE-ALGÉRIE

Une sente dans un nouveau quartier de Bordeaux portera le nom du militant algérien Frantz Fanon

Une sente du nouveau quartier bordelais portera le nom du célèbre militant algérien de la cause nationale Frantz Fanon (1925-1961), a-t-on appris mercredi de la municipalité dirigée par Alain Juppé.

La décision a été prise lors du conseil municipal tenu le 17 décembre au cours d'une délibération (2018/538) adoptée à la majorité alors que le Rassemblement national (RN) de Marine Le Pen a voté contre, précise-t-on de même source.

Le nouveau quartier Ginko est un éco-quartier unique au bord du lac, situé à quelques minutes du centre-ville de Bordeaux. La délibération qui présente Frantz Fanon en tant que «psychiatre et militant anticolonialiste dont la pensée est dénuée de tout dogmatisme», est surtout motivée par «un engagement radical pour la fraternité universelle, l'amour de la justice et de l'égalité».

«Au moment où, dans les universités et de nombreux colloques, la vie et l'œuvre de Frantz Fanon sont réhabilitées, il convient de faire connaître et de partager le sens profond de son engagement à tous les habitants dans nos quartiers, et notamment aux plus jeunes», ont expliqué les membres du conseil municipal dans leur délibération, soutenant que le sens de cette proposition de dénomination de la sente dans ce quartier de Ginko, à proximité des Aubiers, «territoire où les sujets de mixité? sociale, de diversité? cul-



tuelle et de vivre ensemble prennent tout leur sens».

Né en 1925 à Fort-de-France, dans une famille de la petite bourgeoisie martiniquaise, Frantz Fanon a soutenu sa thèse de doctorat en psychiatrie en 1951. Juste après, il publie «Peau noire, masques blancs», dans lequel il analyse «l'aliénation» du colonisé.

En 1953, il devient médecin-chef d'une division de l'hôpital psychiatrique de Blida (actuellement il porte son nom) où il introduit des méthodes modernes de «sociothérapie» ou «psychothérapie institutionnelle». Au début

de la guerre de libération nationale en 1954, Frantz Fanon au sein du Front de libération nationale (FLN), remettant sa démission de médecin-chef de l'hôpital de Blida en novembre 1956. Expulsé d'Algérie en janvier 1957, il décida alors de rompre avec sa nationalité française en se définissant comme Algérien et rejoint le FLN à Tunis. En mars 1960, il a été nommé ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne au Ghana. Il décède le 6 décembre 1961, dans un hôpital militaire de la banlieue de Washington aux Etats-Unis.

TÉBESSA: Exhumation des restes des corps d'une vingtaine de martyrs de la grotte «Garat Snoun» à Boukhadra

Les restes des corps de chouhada de la guerre de libération nationale ont été exhumés depuis un puits d'une grotte sur les hauteurs du mont «Garat Snoun», dans la commune de Boukhadra (45 km au nord de Tébessa), a indiqué mercredi le directeur local des moudjahidine, Faouzi Mas-moudi.

Les ossements exhumés appartiennent à une vingtaine de martyrs, exécutés en 1957 par les forces coloniales et jetés dans le puits de la grotte «Garat Snoun», a précisé à l'APS le même responsable, soulignant que l'opération d'exhumation des ossements des chouhada a été effectuée par les éléments de la Protection civile, en présence de plusieurs services et des représentants de la famille révolutionnaire. L'opération d'exhumation des



restes des martyrs, a-t-il dit, a été lancée juste après l'approbation du ministère des Moudjahidine, indiquant qu'un moudjahid de la région avait formulé une demande aux instances locales concernées pour l'exhumation des restes de chouhada et que cette demande a été transmise à la tutelle. La date de réinhumation des restes des martyrs de la Révolution contre l'occupant français sera fixée dès l'achèvement des analyses médicales et des procédures administratives qui s'imposent, a assuré le directeur de wilaya des moudjahidine. De son côté, le directeur local de la protection civile, le Lieutenant-colonel Sadek Draouat a indiqué que l'opération d'exhumation a été entamée depuis une dizaine de jours, soulignant que les creusements ont atteint jusqu'à 30 mètres de profondeur avant de localiser les ossements. Le même officier a ajouté que d'importants équipements ont été mobilisés pour l'opération, en coordination avec la Direction des travaux publics et la mine de fer de Boukhadra, ainsi qu'une équipe de secours de la protection civile spécialisée en milieux périlleux.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOU
COMMUNE DE HASSI MESSAOU
CODE FISCALE 098430045055810

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

REALISATION Travaux Réseaux D'A E P au pôle de lotissement sociale 1876 lots au profit de la commune de hassi messaoud

Les entreprises ayant le certificat de qualification et de classification professionnelle en hydraulique activité principale et classées à la catégorie 2 ou plus (code 34-703) , et intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges peuvent retirer le cahier des charges à : A P C hassi messaoud (bureau des marchés) , contre paiement de : 5000.00 DA .

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière

1-DOSSIER DE CANDIDATURE : contient les pièces fixées à l'article 12-01 du cahier des charges

2-OFFRE TECHNIQUE : contient les pièces fixées à l'article 12-02 du cahier des charges

3-OFFRE FINANCIERE : contient les pièces fixées à l'article 12-03 du cahier des charges

Les offres doivent être déposées par porteur au secrétariat du président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud .

1. Mise le dossier de candidature dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :

nom de la société :

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/.....

REALISATION Travaux Réseaux D'A E P au pôle de lotissement sociale 1876 lots au profit de la commune de hassi messaoud

(DOSSIER DE CANDIDATURE)

2. Mise l'offre technique dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :

nom de la société :

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/.....

REALISATION Travaux Réseaux D'A E P au pôle de lotissement sociale 1876 lots au profit de la commune de hassi messaoud

(OFFRE TECHNIQUE)

1- Mise l'offre financière dans une enveloppe séparée fermée et cachetée portant la mention suivante :

nom de la société :

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/.....

REALISATION Travaux Réseaux D'A E P au pôle de lotissement sociale 1876 lots au profit de la commune de hassi messaoud

(OFFRE FINANCIERE)

Les trois enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :

A Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Messaoud

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/.....

REALISATION Travaux Réseaux D'A E P au pôle de lotissement sociale 1876 lots au profit de la commune de hassi messaoud

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à partir de la première date de parution dans le BOMOP ou la presse.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée du préparation des offres et l'heure limitée de dépôt des offres est fixé à 14 h00 ,en cas ce jour coïncide avec un jour férié ou week-end la durée de préparation des offres se prolonge au jour ouvrable qui suit.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour à 14h30 au siège de la commune de hassi messaoud

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres un délai de préparation des offres augmentée de (03) trois mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'ILLIZI
Commune d'ILLIZI
Code fiscal 098433015003341

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N° : /2019

Le président d'assemblée populaire d'illizi lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales dans le cadre de l'opération : «REHABILITATION DES VOIES URBAINES A TRAVERS LA VILLE D'ILLIZI (2^{ème} tranche) .

Les entreprises intéressées ayant une qualification dans le domaine travaux public classification 4 Et/ou plus activité Principale peuvent soumissionner; et ils doivent s'approcher au service technique de l'APC D ILLIZI contre un paiement de 2000.00.DA.Les soumissionnaires doivent adresser leurs soumissions au président d'APC de la commune d'illizi sous (03 plus anonymes et fermés comprenant l'ann, l'offre technique, l'offre financière + dossier de candidature présentées tous dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant de façon apparentes la mention une pas ouvrir

A Monsieur: le Président de P A P C D'illizi

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ouvert avec exigence de capacité minimale / A NE PAS OUVRIR PROJET REHABILITATION DES VOIES URBAINES A TRAVERS LA VILLE D'ILLIZI (2^{ème} tranche) .

et ceci dans un délai de 21jours à partir de la 1^{ère} parution du présent avis , dans les journaux nationaux et le bomop la soumission doit comprendre les pièces suivantes :

❖ Offre Financière ; - Modèle de la soumission dûment rempli, daté et signé. -Bordeaux des prix unitaires + Devis quantitatif et estimatif dûment remplis, datés et signés.

❖ Offre Technique ; - la présente instruction aux soumissionnaires dûment paraphée. - Modèle de la déclaration à souscrire +.déclaration de propriété, dûment rempli, daté et signé. - Cahier de prescriptions spécialisées (C.P.S) signé et paraphé.

Certificat de qualification catégorie 4 et plus en travaux public activité principale, en cours de validité copie conforme et légalisée).

- Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité .

-Mise à jours (CNAS/CASNOS/CA COBATPH) en cours de validité à la date de la soumission

- Statut (pour les sociétés

- Casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date de la soumission.

- Registre de commerce (nouvelle immatriculation)

- Copie légalisée des bilans fiscaux des 03 dernières années

- Planning d'exécution des travaux

- La liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyé par des (pièces justificatives).

- La liste de l'encadrement du projet appuyé par des (pièces justificatives).

- Attestation de réalisation de projets similaires établies par les maîtres d'ouvrages des 05 dernières années(attestation d'exécution dans le domaines du lot choisis)

- Un copie lisible et légalisée de la carte fiscale

- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises concernées copie légalisée (dans le contraire P offre du soumissionnaire sera rejetée.)

IB : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90+ 21 jours durée de préparation des offres) .Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour (le 21^{ème} jours) à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis sur le bomop ou les quotidiens nationaux ; et la dernière heure de dépôt est à 12h00, et L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu en séance publique au siège de l'APC d'illizi SERVICE TECHNIQUE à 14h30mn au même jour de la date du dépôt des offres, en cas ou cette date coïncide un jour férié le dépôt et l'ouverture sera reporter au premier jour ouvrable qui suit cette date à la même heure , par conséquent.

DK NEWS

FESTIVAL DU «SAMAÂ SOUFI»: «Talaâ El Badr Alaina» magistralement interprétée par un quatuor de chanteurs

Les chanteurs algériens Abdeljalil Akhrouf, le tunisien Youssef Sefraoui, le marocain Mohamed Zemrani et le syrien Ahmed Slimane Medghemch ont conjugué leurs talents en interprétant, d'une même voix magistrale, l'inaltérable «Talaâ El Badr Alaina», à Sétif, lors de la cérémonie de clôture de la 7^{ème} édition du festival international de Samaâ soufi.

Les organisateurs de cet événement culturel, tenu mercredi soir, durant quatre jours à la Maison de la culture Houari Boumediene, ont délibérément choisi de programmer cette chanson à la fin de la soirée, enchantant le public, composé principalement de familles, qui ont vécu des moments agréables et intenses en totale communion avec les quatre chanteurs.

Cette performance artistique réalisée avec brio par le quatuor arabe a mis davantage en exergue l'ambiance spirituelle particulière conférée par ce festival à la ville de Sétif et ravi les férus de ce genre musical pendant quatre jours.

Cette dernière soirées à laquelle ont assisté les autorités locales de Sétif, notamment le secrétaire général de la wilaya, Lounès Bouzegza et de nombreux artistes locaux, a été entamée par la prestation de la troupe «Rihane», dont les membres ont régalé le public avec leurs voix claires et douces, en enchaînant des chansons telles que «Allah Allah Moulana» et «Taâfou Ya

Khaliki Alaina». Quant au maestro syrien, Ahmed Slimane Medghemch et le rossignol constantinois Abdeljalil Akhrouf, ils ont interprété, en solo, un bouquet de madaïh que le public a accueilli avec ferveur, à l'instar de «Sobhane men Souar Hossnek» et «Allahoum Salli Ala El Mostafa Habibana Mohamed Alaihi Salam».

Au terme de la cérémonie de clôture de la manifestation, Driss Boudiba, commissaire du festival, a estimé, dans une déclaration à l'APS, que «cette édition a réussi à créer une ambiance interactive entre les participants et une consonance artistique et spirituelle donnant lieu à de magnifiques séquences musicales». Il a ajouté que «l'expérience a été couronnée de succès au niveau organisationnel et technique en mettant en exergue le talent de 12 troupes de haut niveau venues de 5 pays, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Syrie et le Sénégal».

A noter que cette édition a aussi comporté plusieurs conférences animées par l'écrivain Na-



bil Ghendoussi, en plus des interventions du Dr. Yassine Benabid de l'Université de Sétif sur «le rôle de la prospective dans le traitement du soufisme musulman» et du Dr. Sofiane Zedadka sur «Le samaâ dans le monde du soufisme» notamment.

Le hall de la Maison de la cul-

ture Houari Boumediene a également abrité au cours de cet événement culturel, une exposition des arts islamiques sous la direction de l'artiste Abdelhafid Kadiri, avec la participation des artistes Abdelouahab Kheninef de Sétif et Mohamed Kerour de Sidi Bel Abbès.

ALGER

Animations musicales, expositions et rencontres thématiques pour «La nuit des idées»

Un récital de musique classique et de compositions contemporaines a été animé jeudi soir à Alger par les étudiants de l'Institut national supérieur de musique (Insm) à la faveur de la manifestation «La nuit des idées» qui a comporté plusieurs rencontres thématiques organisées dans une dizaine d'espaces culturels de la capitale.

Initiée par l'Institut français d'Alger en partenariat avec plusieurs structures culturelles, «La nuit des idées» favorise la rencontre entre le public et les artistes, écrivains et philosophes autour du thème de cette année, «Face au présent». Cette manifestation est organisée depuis 2016. Tenu à l'Insm, ce récital a permis au public de découvrir le talent des étudiants de l'institut qui ont, tour à tour, exécuté plusieurs compositions universelles en présentant des duos qanoun et luth, violon et piano, saxophone et piano, flûte et piano en plus d'un solo au marimba. L'institut a également présenté le travail de sa chorale ainsi que quelques formations de musiciens, devant un public venu nombreux malgré la capacité d'accueil réduite

de la salle de l'Insm. Cette quatrième édition algéroise de «La nuit des idées» a également vu la tenue de rencontres avec des écrivains à l'instar de Ameziiane Ferhani qui a animé une rencontre sur le thème «Se souvenir pour écrire, écrire pour se souvenir» à la librairie Chihab, et d'Amin Zaoui qui est revenu sur l'ensemble de son œuvre à la librairie du Tiers-Monde et rencontré ses fidèles lecteurs. Dans le même cadre, une rencontre sur l'architecture intitulée «La baie d'Alger face au présent» a été animée à l'espace d'art contemporain «Espaces» par les architectes Halim faidi, Nacym Baghli, Larbi Marhoume, Akli Amrouche, Amine Benaïssa et Nadir Djermoune. Pour sa part, l'école d'arts «Artissimo» a abrité une conférence sur l'entrepreneuriat dans le domaine de la culture alors que le siège de l'association «Sos Bab El Oued» accueillait un spectacle de slam. Autre espace de création artistique et d'exposition associé à la manifestation, «Les ateliers sauvages» ont abrité l'exposition «Ateliers sauvages 1,2,3», une rétrospective des trois années d'activité de cet espace où

s'est également déroulée une table ronde sur l'art contemporain. La cinémathèque algérienne a, elle aussi, ouvert ses portes à «La nuit des idées» avec une projection du long métrage documentaire «Demain» coréalisé par les Français Cyril Dion et Mélanie Laurent. L'Institut français d'Alger a, quant à lui, abrité une série de conférences sur le thème «Je prends en main mon présent pour un meilleur avenir», des animations pour enfant ainsi qu'un concert de flamenco et une exposition des œuvres d'étudiants de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger.

Coordonnées à travers le monde par le réseau des instituts français, «La nuit des idées» s'est tenue cette année simultanément dans une soixantaine de pays pour proposer au public de rencontrer des artistes, chercheurs, philosophes et créateurs. Outre l'Algérie, la France, l'Espagne, le Soudan, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Argentine, le Brésil, les Etats-Unis, la Corée du sud, l'Inde ou encore l'Australie, ont organisé au même moment «La nuit des idées» dans sa quatrième édition.

CINÉMA

Le film colombien «Mamá» projeté à Alger

Le long métrage de fiction «Mamá» du colombien Philippe Van Hissenhoven a été projeté jeudi soir à Alger en ouverture du 2^e Festival du film latino-américain, devant un public de passionnés du cinéma ibérique et latino-américain.

Sorti en 2017, Mamà relate en 80 mn l'histoire de Sarah, une jeune maman réservée et indépendante, qui se réconcilie avec sa mère après une longue séparation.

Atteinte de cancer, elle rend visite à sa mère avec qui elle reprend contact pour lui confier Nicole, sa petite-fille qu'elle prend en charge dans la maison familiale. Les enjeux de santé de Sarah, atteinte d'un cancer incurable, ont un tant soit peu apaisé les tensions avec sa maman qui l'accueille chez elle et lui offrir l'amour dont elle l'a privée. Le film dresse un portrait sur la vie paysanne et les rapports familiaux, soumis aux aléas de la vie quotidienne et les problèmes sociaux qui fragilisent l'entité familiale et les liens sociaux.

Le directeur de l'Institut Cervantès Antonio Gil de Carrasco, a indiqué à l'issue de la projection que le Festival du film latino-américain, vise à «promouvoir l'espagnol, langue espagnole dans une vingtaine de pays» et à diffuser la culture ibérique et latino-américaine en Algérie. Organisé par l'Institut Cervantès en collaboration avec les ambassades du Brésil, d'Argentine, du Chili, de Colombie, de Cuba, du Mexique, du Pérou et du Venezuela, huit issus de ces pays sont au programme du Festival du film latino-américain qui se poursuit jusqu'au 21 mars à raison d'une projection par semaine.

LES 9 ET 10 FÉVRIER À ORAN

Rencontre de formation sur le thème «Une géométrie capable de penser la ville»

Le thème générique «Une géométrie capable de penser la ville» sera au centre d'une rencontre de formation prévue les 9 et 10 février prochain à l'université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», organisée à l'initiative du laboratoire des structures, modèles et pratiques, a souligné la présidente du laboratoire Chahrazed Derras. Cette formation, co-organisée avec le laboratoire de philosophie et d'histoire du temps présent et l'école doctorale des sciences sociales et humaines, débattrà de plusieurs thématiques abordant, entre autres thèmes, «Etablissement philosophique de la ville», «Diversité culturelle et esthétique de la ville», «Conditions psycho-sociologiques de la société urbaine et possibilités de vivre ensemble», «La géométrie esthétique de la ville» et «Le rôle de la bibliothèque pour promouvoir la culture de la ville», a indiqué Mme Derras. Des communications traiteront également de «La genèse de la ville intelligente, moyens de communication et perspectives de la ville internationale en Algérie», pour mettre en exergue les efforts stratégiques déployés pour préserver les acquis de la ville et l'équilibre environnemental, de même que d'autres thèmes liés à la ville et à la population.

TLEMCCEN :

Des soirées musicales pour célébrer le quatrième anniversaire de l'association «Cheikh Mohamed Bouali»



L'association culturelle et artistique «Cheikh Mohamed Bouali» de Tlemcen a programmé des soirées de musique andalouse pour célébrer le quatrième anniversaire de sa création, a-t-on appris de son président, Bentchouk Mohamed Amine.

Ces soirées musicales, prévues les 14 et 15 février courant à la maison de la culture Abdelkader Alloula, verront la participation des associations «Bachtarzia» d'El Koléa et «Sadek Bejaoui» de Béjaïa. L'objectif étant de ré-

habiliter ce genre musical millénaire.

Des jeunes élèves de l'école «Cheikh Mohamed Bouali» mettront également leur talent et leur maîtrise des instruments de musique utilisés dans le genre andalou. Un ensemble de chants du terroir sera présenté au public par les associations en plus de représentations théâtrales. Cheikh Mohamed Bouali est l'un des pionniers de la musique andalouse à Tlemcen. Né le 10 février 1919 à Tlemcen, il a été éduqué dans une famille intel-

lectuelle, héritant de son père, Ghouti Bouali, la pratique de la musique et le penchant pour la musique andalouse et les instruments de musique. Il a été le fondateur de l'association et de l'orchestre de musique «La flamme» qui a formé plusieurs mélomanes. Il décéda en 1996 à Tlemcen.

Pour rappel, l'association «Cheikh Mohamed Bouali» a été créée en 2015. Elle compte plus d'une centaine d'adhérents, la plupart des musiciens du genre andalou.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Vendredi, tout est permis avec Arthur



A l'occasion de la sortie en salles de « Nicky Larson et le parfum de Cupidon », l'animateur reçoit l'équipe du film : Philippe Lacheau, Tarek Boudali, Elodie Fontan, Julien Arruti et Jarry. Arthur a également convié d'autres personnalités comme Iris Mittenaere, Florent Peyre, Jeanfi Janssens, Arnaud Tsamere et Camille Lellouche, qui ont accepté de participer aux épreuves emblématiques de l'émission, dont le « Décor penché » à 22,5 degrés. Au cours de la soirée, les magiciens Antonio, Luc Langevin et Gus réalisent quelques tours tandis que le mentaliste Viktor Vincent tente une expérience.

france 2 21:00

Taratata 100% live au Zénith



Après avoir réuni il y a quelques mois de nombreux artistes au Zénith de Paris-La Villette, l'émission investit à nouveau cette salle pour une soirée au profit du Téléthon, événement caritatif qui finance des projets de recherche sur les maladies génétiques rares. Nagui a convié les cinq derniers parrains du Téléthon : Zazie, Patrick Bruel, Garou, Marc Lavoine et Pascal Obispo. Au programme : des reprises et des duos avec également Kimberose, Nolwenn Rose, Louis Bertignac, K.Maro et l'acteur Kad Merad. Vendues au profit de l'AFM-Téléthon, les places ont permis de récolter plus de 100 000 euros.

france 3 21:00

Cassandra

Réalisateur : Eric Le Roux
Avec : Gwendoline Hamon, Alexandre Varga



Lors d'une partie de paintball en montagne, un groupe de jeunes découvre avec effroi le corps sans vie d'un infirmier, Lucas Marceau. Son épouse, Magalie, est retrouvée inconsciente à leur domicile. Cassandra et son équipe découvrent que Lucas avait une maîtresse et que Magalie donnait des cours particuliers à David Lemoine, un jeune élève du conservatoire. Celui-ci s'accuse vite du crime mais Cassandra ne le croit pas.

CANAL+ 21:05

Hurricane

Réalisateur : Rob Cohen
Avec : Toby Kebbell, Maggie Grace
Date de sortie : 28 février 2018



En 1992, l'ouragan Andrew frappe Gulfport, dans l'Alabama. Will et Breeze Rutledge survivent par miracle après avoir assisté, impuissants, à la mort de leur père, pris dans les éléments déchaînés. De nos jours, alors que la tempête tropicale Tammy s'approche de l'Alabama et de la Floride, Will, désormais employé par le centre de météorologie nationale de Silver Spring, se rend à Gulfport pour examiner la situation. Au même moment, Casey Corby, qui travaille pour le Trésor public, s'approche également de la tempête à venir.

6 21:00

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Laurent Tirard
Avec : Jean Dujardin, Virginie Efira
Date de sortie : 4 mai 2016



L'équipe enquête sur le meurtre de Claudia Diaz, la fille adoptive d'un faussaire notoire péruvien, survenu dans l'établissement où elle était incarcérée. Les deux femmes qui l'ont tuée sont à leur tour agressées dans l'hôpital où elles ont été admises. Kensi et Deeks prennent en filature un homme qui avait récemment rendu visite à Claudia en prison. De son côté, Callen est convoqué par le Bureau des affaires internes à propos des agissements d'Anna Kolcheck dans le cadre d'un dossier traité conjointement par le NCIS et l'ATF.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2082

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

6			1					3	3				8					9	
		1		8		6					8		7		5				
	8						1			2								1	
			8		5							1	8						
3	2							5	7	4	1							5	2
			3		2							5		7					
	4						8					5						9	
		9		2		1		8	4				2		6		1		
7				9						8				5					6
					5									1					
															5				
																6			
4				8				1	2				3					8	
		6		3		8			1	2			3		1		9		
	8						6			3				8					2
															2		1		
			5		9									2		1			
1	7							5	9	9	1							4	2
			4		3								4		7				
														5					8
															7		8		5
8										4					7				1



« Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait. »

Mark Twain

Mots croisés n°2082

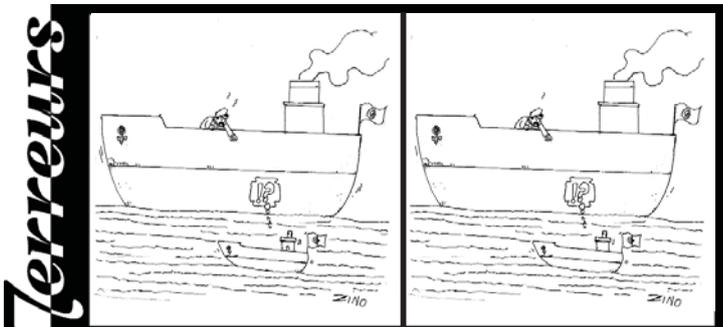
Horizontalement :

- 1 - Psychopathe
- 2 - Indésirable - Bassin de plongeur
- 3 - Egalisées - Spécialiste du divorce
- 4 - Salaires de valet - Rings de gladiateurs
- 5 - Volaille qui cacarde - Donnes ton accord
- 6 - Bidasse de l'oncle Sam
- 7 - Il rend le col très raide - N'annonce pas
- 8 - Mégotèrent
- 9 - Prince troyen - Chercheras à égarer
- 10 - Monuments indiens - Hume

Verticalement :

- A - Biais
- B - Blocage
- C - Temps de formation - Lac de Lombardie
- D - Langage gaélique - Dernier salut
- E - Torture moyenâgeuse
- F - Trop utilisé - Enjolivera
- G - Cherche à démolir - Débuts de torrents
- H - Il suit le canal - Débris
- I - Blindés dans le milieu - Grisons
- J - Bonne note - Clown
- K - Traître - Douze mois
- L - Caustique - Régiment d'antan

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



TENNIS/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DU NORD DES U16: L'Algérie présente avec six athlètes en Egypte

La sélection algérienne de tennis «garçons et Filles» des U16, prendra part au Championnat d'Afrique du Nord «individuel et par équipes» prévu, du 3 au 10 février 2019 en Egypte, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site web.

Chez les garçons, l'Algérie sera présente avec Mohamed Forkan Lebdi, Aymen Ali Moussa et Ramzi Brahimi. La gent féminine sera représentée par Ines Bekrar, Bouchra Mebarki et Amina Arnaout. La sélection nationale encadrée par l'entraîneur M.Sid Ali Akilil, sera conduite par M. Djemai Tedjini, Président de la Ligue oranaise de tennis, selon la même source.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE KUNG FU WUSHU : Début des phases qualificatives régionales à Tissemsilt

Les phases éliminatoires régionales du championnat d'Algérie du Kung Fu Wushu dans les catégories juniors et seniors hommes ont débuté vendredi à la salle omnisports Chahid Alouat Tayeb de Tissemsilt. Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne de Kung Fu Wushu, en collaboration avec la DJS locale, voit la participation de 240 athlètes représentant 30 clubs des wilayas de Tissemsilt, Tiaret, Oran, Chlef, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen.

Les phases qualificatives se dérouleront ce vendredi alors que les finales dans toutes les catégories de poids juniors et seniors sont prévues samedi. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération du Kung Fu Wushu, Yahia Boudour, a indiqué que ces éliminatoires permettront de sélectionner les équipes devant disputer le championnat national, prévu les 1er et 2 mars prochain à Tissemsilt.

«Cette manifestation sportive nous permettra également de prospecter les éléments devant renforcer l'équipe nationale versée dans ce sport», a-t-il ajouté. Yahia Boudour a, par ailleurs, indiqué que la Fédération a programmé, pour la prochaine saison sportive, plusieurs stages au profit des entraîneurs nationaux, de wilaya afin d'assurer un encadrement de qualité aux sportifs.

CROSS SCOLAIRE : La sélection algérienne fin prête pour le championnat maghrébin de Sakiet Sidi-Youcef

La sélection algérienne scolaire de cross, minimes-cadets, a clôturé son stage de préparation à Souk Ahras, en prévision du championnat maghrébin prévu aujourd'hui à Sakiet Sidi-Youcef (Tunisie), a-t-on appris auprès de la direction technique nationale de la Fédération algérienne du sport scolaire.

Les athlètes algériens ont entamé samedi dernier ce stage de préparation en prévision du rendez-vous de Sakiet Sidi-Youcef que la sélection algérienne a ralliée ce jeudi par voie terrestre. L'objectif de l'équipe algérienne dans cette compétition, est d'occuper le haut du podium aussi bien en Individuels que par Equipes, comme l'a souligné le directeur technique, chargé des épreuves individuelles, Rachid Hafsaoui.

La sélection algérienne est composée de 24 coureurs : 12 minimes (6 garçons et 6 filles) et 12 cadets (6 garçons et 6 filles). Les athlètes sont coachés par quatre entraîneurs : Radhi Blalit (Minimes), Soraya Djouid (Minimes filles), Moulay Bacha (Cadettes) et Abdelkrim Belbachir (Cadets). Cette compétition maghrébine, organisée chaque année en commémoration des bombardements meurtriers perpétrés en 1958 par les forces coloniales, réunit les athlètes minimes et cadets de Tunisie, d'Algérie, du Maroc et de Libye. Les représentants algériens dans cette compétition ont été sélectionnés sur la base des performances réalisées lors du championnat national de cross scolaire, organisé à Chlef le 22 décembre dernier. L'équipe algérienne avait également effectué un stage du 22 au 25 décembre dernier, au Lycée Ardjoun Maamar, à Chlef où a eu lieu, rappelle-t-on, le championnat d'Afrique de cross (Juniors/seniors) en mars 2018.

APS

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE COURSE D'ORIENTATION: Suprématie des coureurs de l'Académie militaire de Cherchell

Les coureurs de l'Académie militaire « Houari Boumediene » de Cherchell (Tipasa) ont dominé les épreuves du Championnat national militaire de course d'orientation, clôturé jeudi à Cherchell, après 4 jours de compétitions entre 16 équipes, représentant différentes unités et structures de l'Armée nationale populaire (ANP).



En effet, les épreuves de ce championnat national, clôturé par le commandant de l'Académie, le général-major Belkacem Bouafia, ont été marquées par une suprématie quasi-totale des coureurs de cette Ecole, qui conservent ainsi leur titre « grâce à leur connaissance du terrain, et à une bonne préparation physique et morale », selon les échos recueillis, par l'APS, auprès des techniciens du domaine. Soulignant « l'intérêt accordé par le Haut commandement de l'ANP pour cette discipline, à travers la mobilisation de tous les moyens techniques et matériels nécessaires pour son développement », l'entraîneur de l'équipe nationale militaire, l'adjudant chef Laayoune Abderezak, a loué les «

bonnes conditions organisationnelles », ayant prévalu lors des épreuves. Les coureurs de l'Académie militaire de Cherchell se sont adjugés les premières places du podium dans trois spécialités de cette course, sur les quatre mises en jeux. Ainsi le coureur Brahim Seghagh a remporté haut la main la course de relais messieurs et la course longue distance messieurs, tandis que la première place du « parcours moyen individuel-filles » est revenue à la coureuse Khelifa Yacine Rahma, de la même académie. Le coureur Brahim Seghagh est, également, arrivé à la 2eme place dans le parcours moyen individuel, derrière Abid Brahim de la 1ere région militaire. Dans la course relais, les

2eme et 3eme place du podium sont revenues respectivement aux équipes de la 1ere région militaire et de l'Ecole supérieure d'infanterie, tandis que la course de longue distance messieurs a vu l'arrivée en 2eme place de Chelouay Fatah de l'Ecole supérieure d'infanterie, suivi à la 3eme place par Taleb Abderrahmane de la 1ere région militaire. Dans son allocution à la cérémonie de clôture, marquée par la distribution de prix et diplômes aux vainqueurs, le général-major Belkacem Bouafia, a souligné l'« intérêt suprême » accordé par le Haut commandement de l'ANP à cette discipline, ayant une relation directe avec la vie des éléments militaires et leur missions, aux plans physique

et psychique, à travers, a-t-il dit « l'exploitation à bon escient de leurs connaissances en matière de maîtrise de la topographie, de la lecture de la carte et de l'usage de la boussole, entre autres ». Il a appelé, à cet effet, les participants à déployer davantage d'efforts aux fins d'améliorer leur niveau et honorer l'Insitution militaire et l'étendard national, dans les joutes internationales. La course d'orientation est une discipline qui se pratique, dans un milieu forestier, dont les contours sont progressivement découverts par le participant grâce à une boussole et une carte, dans un temps fixé à l'avance, par le jury de cette compétition, à laquelle ont pris part 116 coureurs.

CHAMPIONNAT DE WILAYA DE CROSS-COUNTRY : Près de 700 athlètes attendus aujourd'hui à Constantine (Ligue)

Près de 700 coureurs, issus de plusieurs clubs des différentes communes de la wilaya de Constantine, sont attendus aujourd'hui au championnat de wilaya de cross-country qui se tiendra dans la forêt de Baâraouia de la commune d'El Khroub (Constantine), a t-on appris jeudi du secrétaire général (SG) de la ligue de wilaya de cette discipline. Inscrit dans le cadre du programme du championnat de wilaya d'athlétisme, ce challenge, le quatrième à l'actuelle saison sportive, consiste à préparer les compétiteurs pour le championnat de wilaya de cross sur piste par spécialité, a indiqué Mohamed Bouariou, précisant que cette course regroupera les caté-

gories écoles, benjamins, minimes, cadets et juniors. Tous les clubs de la wilaya qui évoluent dans les communes de Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Ibn Ziad, Didouche Mourad, prendront part à cet événement sportif, a-t-on détaillé. Cette manifestation sportive, débutera par les épreuves des poussins et des benjamins qui devront effectuer un parcours de 2 et de 3 km, a fait savoir le même responsable, ajoutant que les coureurs minimes et cadets seront en lice sur 4 km et les juniors sur 6 km. La course du championnat de wilaya de cross-country se disputera sur un circuit fermé d'environ 10 km qui sera délimité à l'intérieur de la forêt Baaraouia,

située à la sortie de la nouvelle ville d'Ali Mendjeli à proximité de la double voie reliant les routes nationales RN 79 et RN 20 en direction de la commune d'El Khroub. Organisée par la ligue constantinoise d'athlétisme (LCA) en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS), cette épreuve qualifie les cinq premiers de chaque catégorie au challenge national de cross-country «Abdelmadjid Aouabdia», prévue le 9 février prochain dans la forêt de Baâraouia, a-t-on noté. La wilaya de Constantine compte près de 900 athlètes-coureurs inscrits dans 18 associations affiliées à la ligue constantinoise d'athlétisme (LCA), rappelle-t-on.

COUPE ARABE DES CLUBS (1/4 FINALE - ALLER) : Le MC Alger rate le coche face au Merrikh (0-0)

Le MC Alger a raté l'occasion de prendre une option pour la qualification au dernier carré de la Coupe arabe des clubs de football, en concédant le match nul à domicile face à la formation soudanaise d'Al Merrikh (0-0), pour le compte des quarts de final aller disputé jeudi soir au stade du 5 juillet 962 à Alger.



Face à une galerie de supporters hostiles, notamment à cause des mauvais résultats des Vert et Rouge, les joueurs du MC Alger ont débuté le match en imposant un rythme soutenu et une pression sur le porteur du ballon, ce qui a poussé l'équipe soudanaise à se replier dans son camp.

Mais la blessure d'Azzi à la 17^e minute, remplacé par le jeune Hachi, a freiné l'élan des joueurs du Mouloudia, qui se sont procurés la première occasion de marquer à la demi-heure de jeu sur un tir de Souibaah, avant de voir le coup franc de Hachoud (38') atterrir dans les mains du gardien soudanais.

En deuxième mi-temps, les joueurs du MCA sont revenus avec de meilleures intentions, en témoigne la percée de Bendebka dans la défense d'Al Merrikh, qui se fait fauché sous les yeux de l'arbitre qui désigne le point de penalty sans hésitation.

Mais Bourdim qui s'est avancé pour tirer le penalty a vu sa tentative échouer, au grand désespoir des suppor-

teurs du MCA. Par la suite, le rythme du match a baissé d'un temps avec notamment une légère domination soudanaise sans occasions franches de scorer. A l'entame des 10 dernières minutes les Mouloudéens ont repris le dessus en reprenant la possession du ballon

Les déclarations

● Adel Amrouche (Entraîneur du MC Alger)

«Nous avons manqué de chance face à cette expérimentée équipe soudanaise. Nous avons abordé ce match avec le forfait de dix joueurs sur blessure en plus de celle contractée ce soir par Azzi. Les joueurs ne sont pas à blâmer, ils ont donné le maximum même si pour la plupart n'ont pas évolué à leur poste de prédilection à cause des nombreuses blessures dans l'effectif. Je pense que nous avons commis des erreurs tactiques durant cette rencontre et le penalty raté a sorti les joueurs du match. Il reste une deuxième manche pour nous rattraper et renverser la vapeur. Concernant l'attitude des supporters, je suis habitué à ce genre de situation. Je suis un entraîneur professionnel et j'espère que mon équipe réagira lors du match retour à Oumderman.»

● Yamen Elzefani (Entraîneur d'Al Merrikh)

«Nous avons accompli le plus important en arrachant le match nul sans concéder de but, mais la qualification n'est pas encore

notamment dans le milieu de terrain. Dans le temps additionnel, Souibaah tout seul face au gardien soudanais rate la dernière occasion du match qui se termine sur le score de 0 à 0. Le match retour se jouera le 16 février à Oumderman.

Le vainqueur de cette dou-

ble confrontation affrontera en demi-finale, le vainqueur de l'autre quart de finale entre les Tunisiens de l'ES Sahel et les Marocains de Raja Casablanca. Au match aller disputé à Rabat le week-end dernier, le représentant tunisien s'est imposé sur le score de 2 à 0.

jouée. Nous avons des joueurs expérimentés qui connaissent bien le style de jeu des équipes algériennes et c'est ce qui a fait la différence aujourd'hui. Plein de paramètres vont changer lors du match à Oumderman, ou nous aurons l'appui de nos supporters et le retour de plusieurs cadres de l'équipe absents pour blessures.»

● Sofian Bendebka (Joueur MC Alger) :

«Nous avons raté beaucoup d'occasions de marquer à cause de la précipitation et nous sommes tombés dans le piège de l'adversaire. Malgré ce match à domicile nous avons toujours la chance de faire un meilleur résultat et se qualifier lors de la manche retour.»

● Ramdhan Ajeb (Joueur d'Al-Merrikh) :

«C'était un match difficile face à une bonne équipe du MC Alger. Malgré ce match nul, nous n'avons pas encore assuré la qualification. Il faudra se donner à fond lors du match retour pour décrocher notre billet au dernier carré.»

LIGUE 1 FRANÇAISE DE FOOTBALL / OGC NICE : Atal élu joueur du mois pour la troisième fois de suite

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, a été élu joueur du mois de son équipe pour la troisième fois de suite, a annoncé le pensionnaire de la Ligue 1 française de football sur son site officiel.

«La fusée algérienne enchaîne les dribbles et les trophées d'Aiglons du mois.

Déjà sacré en novembre et décembre, c'est encore lui qui rafle la mise lors du premier mois de l'année.

Titularisé lors des 4 rencontres de championnat en janvier, le latéral algérien a pesé lourd dans les bons résultats des Aiglons (2 victoires, 2 nuls).

Il a en effet obtenu 2 pénalités lors des nuls à Monaco et Reims (1-1 à chaque fois) et inscrit le premier but de la victoire face à Nîmes (2-0).

C'est lors de ce dernier match du mois qu'il a été élu Aiglons du match pour la 7^e fois de la saison», écrit le club azuréen.

Véritable révélation de Nice, Atal (22 ans) a crevé l'écran depuis le début de la saison, en enchaînant les performances.

Il a signé samedi dernier deuxième but de la saison, à domicile face à Nîmes (2-0), dans le cadre de la 22^e journée.

«Pour ce premier trophée de 2019,

le latéral remporte une large victoire, avec 71% des voix en sa faveur. Il devance Walter Benitez, Allan Saint-Maximin et Rémi Walter. Il se verra remettre son trophée par l'un des heureux votants sur la pelouse de l'Allianz Riviera, quelques minutes avant la rencontre face à Lyon, dimanche 10 février (21h00)», précise l'OGC Nice.

Atal avait rejoint les formations niçoise l'été dernier en provenance de Courtrai (Belgique) pour un contrat de cinq ans.

Le club azuréen se déplace ce vendredi soir pour affronter Lille OSC (20h45), en ouverture de la 23^e journée du championnat.

LIGUE 1/ DOPAGE : Chérif El-Ouezzani (MCA) écope de 4 ans de suspension

Le milieu de terrain défensif du MC Alger, Hicham Chérif El-Ouezzani, contrôlé positif, s'est vu infliger 4 années de suspension ferme de toutes compétitions ou activités sportives à compter du 30 janvier 2019 plus une amende de 200.000 dinars, a annoncé jeudi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

«L'analyse de l'échantillon d'urine a révélé la présence de substances interdites, de ses métabolites : (Benzoylécgonine et Méthylécgonine). Ce sont des substances interdites en compétition sportives et font partie de la catégorie S.6-a sur la liste des interdictions», précise l'instance dirigeante de la compétitions dans un communiqué.

Chérif El-Ouezzani (23 ans) «a été soumis à un examen d'antidopage à l'occasion du match entre MCA-CRB (1-1) disputé le jeudi 17 janvier 2019 au stade du 5-juillet, dans le cadre de la 18^e journée de Ligue 1».

«Le joueur a reconnu les faits relevés à son encontre, et regrette d'avoir consommé ce produit interdit et il a déclaré qu'il n'avait aucune intention du dopage, au moment où il a pris la chicha à la veille du match en compagnie de ses amis, il a affirmé également qu'il n'a pas été conscient que ce produit interdit avait été mélangé au tabac. Il a indiqué qu'il avait cessé de fumer dès qu'il a senti son mauvais goût et il a commencé à tousser», ajoute la LFP.

Benzoylécgonine (benzoate d'écgonine), l'une des substances interdites décelée dans les urines du joueur, est le principal métabolite de la cocaïne. La même sanction a été infligée au joueur du SA Mohammadia (Div. amateur) Kheireddine Mohamed, suspendu pour «4 ans ferme de toutes compétitions ou activités sportives, à compter du 28 janvier 2019 pour non soumission à un prélèvement d'échantillon antidopage».

En décembre dernier, le gardien de but de l'US Biskra (Ligue 2) Walid Gaha, contrôlé positif, a été suspendu pour six mois dont trois mois avec sursis.

CHAMPIONNAT TURC DE FOOTBALL : Fenerbahçe bloque le transfert de Slimani au Bétis Séville

Annoncé sur le départ par son entraîneur Ersun Yanal, l'attaquant international algérien de Fenerbahçe (Div.1 turque de football) Islam Slimani devrait finalement rester au club stambouliote jusqu'à la fin de la saison, ont annoncé hier les médias turcs.

Le vice-champion de Turquie a bloqué le transfert du meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (26 buts), en repoussant jeudi deux offres émanant du club espagnol du Bétis Séville, lors du dernier jour de la période des transferts d'hiver dans la majorité des championnats européens.

Slimani (30 ans) s'est engagé avec Fenerbahçe pour un contrat d'une saison, à titre de prêt, en provenance de Leicester City (Premier league anglaise). Seulement, l'ancien buteur du Sporting Lisbonne (Portugal) a trouvé des difficultés pour s'imposer au sein de son équipe, parvenant à marquer 4 buts seulement en 22 apparitions avec Fenerbahçe, toutes compétitions confondues.

Slimani compte se relancer et retrouver ses sensations de buteur, en prévision notamment de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

APS

CHAMPIONNAT DU QATAR/ TRANSFERT : Hamroun prêté à Al-Rayyan jusqu'à la fin de la saison

Le milieu offensif algérien d'Al-Sadd (Div.1 qatarie de football) Jugurtha Hamroun, a été prêté jusqu'à la fin de la saison à l'autre pensionnaire du championnat du Qatar Al-Rayyan SC, a annoncé le club jeudi soir sur son compte Twitter. Le joueur âgé de 30 ans a joué la première partie de la saison, également à titre de prêt avec le club qatari d'Al-Kharitiyat (16 apparitions/ 1 but), lanterne rouge du championnat qatari. Hamroun avait été prêté par le Steaua Bucarest (Roumanie) à Al-Sadd en 2016 pour avant que les dirigeants qataris ne décident de lever l'option d'achat avec un contrat qui court jusqu'en juin 2019.

Al-Rayyan pointe à la 4^e place au classement de «Qatar Stars League» avec 27 points, loin derrière le leader Al-Sadd (38 pts), au terme de la 15^e journée. Le joueur formé à l'EA Guingamp (France) compte quatre sélections avec l'équipe nationale des moins de 23 ans (U-23). Il avait pris part au championnat d'Afrique de la catégorie disputé en 2011 au Maroc, qualificatif au Jeux Olympiques JO-2012 de Londres.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS DE FOOTBALL / PORTO: Brahimi buteur face à Belenenses (3-0)

Le milieu offensif international algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, s'est distingué mercredi soir en inscrivant son septième but de la saison en championnat portugais de football, lors de la réception de Belenenses (3-0), dans le cadre de la 19^e journée.

L'Algérien de 28 ans a ouvert le score dès la 5^e minute de la partie sur une passe décisive de son coéquipier Jesus Gorona. Les locaux ont aggravé la marque par l'intermédiaire d'Eder Militao avant que Tianguinho Soares ne creuse l'écart. A l'issue de cette victoire, le FC Porto conforte sa position en tête du classement avec 49 pts, devançant de cinq longueurs son dauphin Benfica.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (18^E JOURNÉE/MISE À JOUR):

Le NAHD accroché par le DRB Tadjenanet 0-0

Le NA Hussein-Dey a été accroché par le DRB Tadjenanet sur le score de 0 à 0, pour le compte de la mise à jour de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jeudi au stade 20-Août (Alger).

Le NAHD qui se hisse à la 5^e place avec 27 pts, en compagnie de l'ES Sétif et le Paradou AC, a raté l'occasion de monter sur le podium de la Ligue 1, alors que le DRBT a réussi à glaner un point en dehors de ses bases, mais reste toujours scotché à la 15^e place avec 18 points et un match en moins contre le CRB. La 18^e journée qui avait débuté le 17 janvier avec le match MC Alger-CR Belouizdad (1-1), prendra fin le 1^{er} mars avec le duel des Africains, JS Saoura-CS Constantine.

Judi 31 janvier :

NA Hussein-Dey - DRB Tadjenanet 0-0

Déjà joués:

AS Ain M'lila - Olympique Médéao-0

US Bel-Abbès - JS Kabylie 0-2

MC Alger - CR Belouizdad 1-1

CABB Arréridj - USM Alger 1-1

MO Béjaïa - MC Oran 0-3

Paradou AC - ES Sétif 1-0

APS

COUPE D'ESPAGNE/- QUARTS DE FINALE RETOUR: Mandi buteur contre l'Espanyol Barcelone

Le défenseur international algérien du Betis Séville, Aissa Mandi, a contribué mercredi soir à la victoire de son équipe en quarts de finale retour de la Coupe d'Espagne à domicile contre l'Espanyol Barcelone (3-1), assurant au passage une place dans le dernier carré.

Pourtant, les choses ont mal commencé pour les locaux avec l'ouverture du score de l'Espagnol dès la 33^e minute par Léo Baptista. En seconde mi-temps, Giovanni Lo Celso a remis les pendules à l'heure à la 76^e minute après une passe décisive de son coéquipier Joaquin. Alors que les 90^e minutes se sont écoulées sur un score de parité (1-1) comme au match aller disputé à Barcelone, les deux équipes étaient obligées de jouer les prolongations.

Lors de la première prolongation, les Andaloux ont inscrit un second but par Sergio Leon à la 95^e minute, alors que les visiteurs étaient réduits à 10 après l'expulsion

de Marc Roca dans les arrêts de jeu. Quatre minutes plus tard et suite à un cafouillage dans la surface adverse, le défenseur algérien Mandi a profité de la situation pour marquer le 3^e but de son équipe.

Le Betis assure son ticket pour les demi-finales de la Copa Del Rey et rejoint ainsi le FC Barcelone large vainqueur du FC Seville au



match retour (6-1) et le FC Valence qui a pris le meilleur sur Getafe (0-1 aller, 3-1 retour). La dernière place pour les demi-finales se jouera

ce jeudi entre Gerona et le Real Madrid. Le club Madriléno avait remporté la première manche à domicile (4-2).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION:

Quatre joueurs dont l'Algérien Laribi, ajoutés à la liste africaine de l'ES Sahel (Tunisie)

L'Etoile Sportive du Sahel (Tunisie) a ajouté quatre joueurs à la liste africaine de l'équipe qui disputera les rencontres de la coupe de la Confédération africaine de football dont la première journée est prévue ce week-end.

Il s'agit des Tunisiens Alaya Brigi et Ghofrane Naoueli, de l'Algérien Ka-

rim Laaribi et de l'attaquant vénézuélien Darwin Gonzalo. Les Sahéliens affronteront dimanche le CS Sfaxien au stade olympique à Sousse, dans le cadre de la première journée de la phase de poules de la coupe de la Confédération.

Le tirage au sort de la phase de

poules a placé l'ES Sahel dans le groupe 2 avec le CS Sfaxien, Enugu Rangers (Nigeria) et Salitas (Burkina Faso). Les deux premiers se qualifieront pour les quarts de finale. L'ES Sahel a remporté la coupe de la Confédération à quatre reprises: en 1995, 1999, 2006 et 2015.

CHAMPIONNAT QATARI:

L'Algérien Ilias Hassani va signer à Al Gharafa SC

Le défenseur international algérien Ilias Hassani, sociétaire de T'cherno More Varna (D1 bulgare), est arrivé jeudi à Doha pour s'engager avec Al Gharafa, a indiqué le club de football qatari de première division sur son compte twitter.

Evoluant dans le championnat de Bulgarie depuis l'été 2016, Hassani (23 ans) est sous contrat avec son club jusqu'en juin prochain. Il était sur les tablettes de plusieurs clubs européens, entre autres le Levski Sofia et le RC Lens (L2 française).

Hassani, qui avait porté par le passé les couleurs de Toulouse et Bordeaux (France), figurait dans la première liste du sélectionneur Djamel Belmadi en vue du match contre la Gambie en septembre dernier dans le cadre des éliminatoires de

la Coupe d'Afrique des nations 2019. Il était également convoqué au dernier match des Verts contre le Togo (4-1), disputé le 18 novembre 2018 à Lomé pour le compte de la cinquième journée des éliminatoires.

La FAF renouvelle son contrat avec Adidas pour 4 ans

La Fédération algérienne de football (FAF) a renouvelé son contrat avec l'équipementier Adidas pour les 4 années à venir avec de «meilleures conditions financières», a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale. La signature du contrat s'est effectuée à Paris en présence du président de la FAF, Kheireddine Zetchi, au siège de la

marque aux 3 bandes dans le salon Zinedine-Zidane. Selon la même source, le nouveau contrat est «supérieur au précédent» et équipera toutes les sélections nationales, masculines et féminines, de toutes les catégories. La FAF avait lancé un appel à candidatures national et international le 28 mai dernier pour le choix d'un équipementier

sportif pour ses sélections nationales de football (masculines et féminines). La Fédération algérienne de football était liée depuis janvier 2015 par un contrat «longue durée» avec Adidas. Avant ce contrat, les Verts étaient équipés par les Allemands de Puma, notamment lors des Coupes du monde 2010 en Afrique du Sud et 2014 au Brésil.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE/ BÉTIS SÉVILLE:

Boudebouz prêté au Celta Vigo

L'international algérien Riyad Boudebouz, en manque du temps de jeu avec le Bétis Séville (Liga espagnole de football) a été prêté à un autre club espagnol le Celta Vigo avec option d'achat, a annoncé jeudi le

club de Liga sur son compte twitter. Ayant rejoint le club andalou durant l'été 2017 en provenance de Montpellier (France) pour un contrat de quatre saisons, Boudebouz (28 ans) n'a pu exprimer pleinement son

talent avec le Bétis. Il compte neuf apparitions (597 minutes) depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues. Boudebouz (25 sélections avec l'E.N/ 2 buts) avait quitté la France en 2017 après neuf

saisons (301 matchs, 45 buts et 53 passes décisives) où il avait eu à porter également les couleurs de Bastia et Sochaux. Celta Vigo occupe la 18^e place au classement avec 21 points à la veille de la 23^e journée.

CAN-2019:

Vers l'utilisation du VAR dès les 8es de finale

L'Assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) pourrait être introduite pendant la phase finale de la Coupe d'Afrique 2019 de football (CAN-2019), prévue en Egypte en juin prochain, et cela dès les huitièmes de finale, a révélé le président de la commission des arbitres relevant de la Fédération égyptienne de football, Issam Abdelfattah.

« La VAR sera adoptée lors de la grande messe du football africaine en Egypte et cela pour la première fois dans une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, au vu de l'évolution des choses à la Confédération africaine de football », a déclaré Abdelfattah, précisant que son « implémentation est prévue dès les 8es de

finale ». L'Egypte qui s'est vue attribuer l'organisation de la CAN-2019, en remplacement du Cameroun en raison des retards dans les travaux de préparation, abritera le rendez-vous du 21 juin au 19 juillet en Egypte. La compétition se jouera pour la première fois avec 24 sélections: six groupes de quatre équipes et l'Algérie en fait parti.

MARKOVIC DÉFINITIVEMENT VENDU

Prêté par Liverpool à Fenerbahçe, au Sporting Portugal, à Hull City ou encore à Anderlecht ces dernières années, Lazar Markovic n'est plus un Red depuis la clôture du mercato hivernal. L'ailier serbe de 24 ans s'est engagé jeudi soir avec le club de Fulham, lui qui a signé un contrat court de six mois avec l'avant-dernier de Premier League. Débarqué de Benfica sur les bords de la Mersey à l'été 2014, lors d'un transfert estimé à 25 millions d'euros, Markovic n'a jamais réussi à s'imposer chez les Reds et n'y a plus joué le moindre match passée sa première saison.



KAGAWA REJOINT LE BESIKTAS

En délicatesse au Borussia Dortmund depuis l'entame de la saison, Shinji Kagawa était annoncé un certain temps à l'AS Monaco. Mais le Samouraï bleu ne débarquera pas en Ligue 1. Il s'est officiellement engagé avec le club turc, le Besiktas Istanbul.

L'heure d'un nouveau challenge est venue pour Shinji Kagawa ! En effet, le milieu offensif ne finira pas la saison au Borussia Dortmund. Il n'entrerait pas dans les plans Lucien Favre qui a pris les rênes de l'équipe l'été dernier. Sous les ordres du coach allemand, le joueur de 29 ans n'a disputé que deux matchs de Bundesliga cette saison. Un temps de jeu assez faible pour cet ancien Red Devils.

Plusieurs clubs compartaient profiter de cette situation compliquée pour attirer l'international japonais. L'AS Monaco était à l'affût pour l'entraîner. Seulement, les Monégasques ont changé leur fusil d'épaules. Ils ont abonné la piste pour se tourner vers Georges-Kevin Nkoudou.

DE GEA encense Solskjaer

Il ne pouvait difficilement rêver meilleur début. Nommé en fin d'année dernière sur le banc de Manchester United, Ole Gunnar Solskjaer a redonné des couleurs aux Red Devils, enchaînant une série de huit victoires et un nul.

David de Gea explique ce qui a changé depuis l'arrivée du technicien norvégien. "Peut-être que c'est l'entraîneur qui nous transmet cette sensation de bonheur. Il est toujours souriant, toujours heureux. Il nous donne envie d'aimer le football. C'est ce que nous faisons. Tout le monde est heureux, nous jouons bien. Nous gagnons, ce qui est primordial. On est plus en confiance grâce aux victoires. Nous sommes heureux, espérons que ça continue", a indiqué le portier espagnol au micro de RMC Sport. Un retour au premier plan bienvenu avant la double confrontation contre le PSG en Ligue des champions.

Solskjaer reste flou sur l'avenir de Fellaini

Lors d'une conférence de presse, Ole-Gunnar Solskjaer a été questionné sur la situation de Marouane Fellaini, en partance pour la Chine. L'entraîneur norvégien de Manchester United n'a pas acté le départ du milieu de terrain belge.

"Rien n'a été confirmé. Ce dont je discute avec les joueurs reste entre nous. Nous avons eu de bonnes discussions. Il a été blessé et nous en avons parlé, mais rien n'a été confirmé. Je ne peux pas en dire plus, vraiment." Le joueur de 31 ans est censé s'engager avec Shandong Luneng.



MATONDO ARRIVE DE MAN CITY

Schalke 04 confirme la venue de Rabbi Matondo, le jeune attaquant de Manchester City. Le joueur gallois, âgé de 18 ans, a paraphé ce mercredi un contrat d'une durée de quatre ans et demi. Il est désormais lié jusqu'en juin 2023 avec le club basé à Gelsenkirchen. La formation allemande lui donne le numéro 14.

Benzema sixième meilleur buteur de l'histoire du Real !

Le 8 novembre dernier, nous vous faisons part du nouveau palier franchi par Karim Benzema.

Près de trois mois plus tard, l'attaquant français a récidivé et dépassé une autre grand buteur du club.

Grâce à son superbe doublé contre Girona en Copa del Rey, il occupe désormais la sixième place des meilleurs buteurs du club.

Il en est désormais à 209 réalisations, soit une de plus que l'avant-centre mexicain Hugo Sanchez.

Le prochain dans sa ligne de mire est donc Ferenc Puskas. Plus que 33 buts pour le rattraper !

- Ferenc Puskas : 242
- Carlos Sanfillana : 290
- Alfredo Di Stefano : 308
- Raul : 323
- Cristiano Ronaldo : 450



ALGÉRIE-UKRAINE APN : installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie- Ukraine

Le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Abdelhamid Si Afif a supervisé, au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Ukraine, en présence de l'ambassadeur d'Ukraine en Algérie, Maksym Subkh, a indiqué un communiqué de l'APN. A cette occasion, l'ambassadeur d'Ukraine s'est félicité «des résultats positifs» réalisés par l'Algérie et l'Ukraine reflétant leur attachement à hisser leur coopération bilatérale au plus haut niveau, notamment au vu de l'existence d'une volonté politique, des atouts et des potentialités dans divers domaines. Pour sa part, le président de la Commission a passé en revue les réalisations des deux pays dans le cadre de leur coopération, concrétisées à travers plusieurs accords et protocoles de coopération dans les domaines de l'agriculture, des sciences, de la technologie, de la recherche scientifique, et de la culture, en sus du soutien mutuel des candidats de deux pays au sein des instances internationales. Il a affirmé, à ce propos, que les parlementaires de l'Algérie et de l'Ukraine «sont appelés à soutenir les efforts des gouvernements de deux pays sur le plan diplomatique», rappelant, à cet égard, l'importance de la diplomatie parlementaire dans «l'instauration des liens d'amitié» avec les parlementaires des pays qui maintiennent des relations amicales et fraternelles avec l'Algérie. M. Afifa a indiqué en outre que cela s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts diplomatiques visant «la réalisation de la volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, initiateur des réformes, pionnier de la diplomatie algérienne et fondateur de ses fondements et principes suprêmes».

ALGÉRIE-INDE

Messahel remet un message du Président de la République à son homologue indien Ram Nath Kovind

Le ministre des Affaires étrangères a été reçu, jeudi à New Delhi, par le président de la République d'Inde, Ram Nath Kovind, auquel il a remis un message écrit du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le chef de la diplomatie algérienne qui effectue une visite officielle en République d'Inde a réitéré, à l'occasion, l'engagement de l'Algérie, exprimé dans le message du chef de l'Etat, pour poursuivre les efforts visant à renforcer la coopération bilatérale dans des domaines à même d'apporter une valeur ajoutée et une dynamique nouvelle aux relations bilatérales, rappelant, dans ce cadre, la Déclaration de partenariat stratégique signée entre les deux pays en 2001 à l'occasion de la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à New Delhi. Le Président Kovind a affirmé, pour sa part, que son pays «considère le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, comme un vrai ami de l'Inde et un fervent défenseur des causes de la



paix et du développement et c'est pour cela qu'il jouit d'une grande estime en Inde».

Tout en rappelant les relations historiques de solidarité entre l'Algérie et l'Inde, le président Kovind a exprimé, à cette occasion, sa satisfaction quant au niveau atteint par la coopération algéro-indienne en soulignant l'intérêt porté à son renforcement et à sa diversification dans divers domaines. Il a également

abordé d'autres questions régionales et internationales d'intérêt commun notamment la situation dans la région, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ainsi que le défi migratoire. Le président Kovind a chargé le ministre des Affaires étrangères de transmettre son message d'estime et de considération au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et ses vœux de progrès au peuple algérien.

ALGÉRIE-NIGER : ENSEIGNEMENT ET ALPHABÉTISATION Le Niger souhaite bénéficiaire de l'expérience algérienne

Le Niger souhaite bénéficiaire de l'expérience algérienne en matière d'éducation, d'enseignement et d'alphabétisation ainsi que de formation et d'enseignement professionnels, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre nigérien des Enseignements professionnels et techniques, Tidjani Idrissa Abdoullkadri. «Le Niger souhaite bénéficiaire de l'expérience algérienne en matière d'éducation, d'enseignement et d'alphabétisation ainsi que de formation et de formation professionnels, notamment après les améliorations apportées par le ministère de l'Éducation nationale, au sein d'un grand atelier à valoriser», a déclaré le ministre nigérien à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit. Après avoir souligné «la convergence des vues entre les deux pays concernant la révision du système éducatif, en tirant profit des expériences des autres pays», le responsable nigérien a salué les efforts consentis par l'Algérie dans ce domaine. M. Tidjani Idrissa a fait savoir que «son pays souhaite bénéficiaire de l'expérience algérienne en matière d'éducation à même de raffermir le tissu social et développer la société, notamment les jeunes en proie d'idées extrémistes». Pour sa part, Mme Benghabrit a indiqué que cette rencontre avait permis de mettre en exergue «tous les aspects

initiés par son département en matière d'amélioration et de mise en œuvre des réformes adoptées par l'Algérie depuis 2003», citant notamment «des évaluations ayant permis l'identification et le traitement pédagogique des erreurs que les élèves peuvent commettre, aussi bien en linguistique qu'en mathématiques». Les deux responsables ont également abordé «le principal atelier initié par le ministère, lié à l'enseignement primaire, pour la consolidation des constantes nationales et la consécration de la dimension nationale algérienne dans les programmes scolaires, à travers l'impression de la première partie de recueils littéraires contenant des textes d'auteurs algériens dans les trois langues (arabe, tamazight et français)», a précisé le ministre. L'accent a été mis, lors de cette rencontre, sur «l'expérience algérienne réussie dans l'alphabétisation ainsi que la formation et l'enseignement techniques qui ont permis de relancer l'économie nationale des deux pays», a-t-elle poursuivi. Par ailleurs, les deux parties ont évoqué le programme d'échange entre les régions de Tamanrasset (Algérie) et d'Aghadis (Niger) qui s'inscrit dans le cadre du Comité bilatéral frontalier algéro-nigérien, notamment en ce qui concerne l'enseignement de la langue arabe et de l'éducation islamique et leur rôle dans la lutte contre l'extrémisme.

ALGÉRIE-FRANCE: El Habiri s'entretient avec Driencourt de la coopération entre les polices des deux pays

Le renforcement de la coopération entre la police algérienne et la police française, notamment dans les domaines de la formation, de l'instruction policière et du soutien aux principes d'échange d'expériences et d'expertises, a été au centre d'une rencontre qui a réuni, jeudi à Alger, le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha El Habiri et l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt. La rencontre a permis aux deux parties d'évoquer «les voies et moyens à même de consolider la coopération entre les polices des deux

pays, dans les domaines de la formation, de l'instruction policière et du soutien aux bases d'échange d'expériences et d'expertises, afin de faire face à toutes les formes de criminalité, y compris la crime transfrontalier et la cybercriminalité», précise un communiqué de la Direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN). A cette occasion, l'ambassadeur français s'est félicité des résultats de ces entretiens, saluant «le progrès tangible de la police algérienne au double plan, régional et international», conclut-t-on de même source.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste arrêté à Skikda et un autre se rend aux autorités militaires à Adrar

Un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté le 31 janvier 2019 à Skikda/5 RM, le terroriste «Litim Adel», alias «Abdelfattah», tandis qu'un autre terroriste, «Mellouk M'barek» dit «Abou Mohamed», s'est rendu, dans la même journée, aux autorités militaires à Adrar/3 RM, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en poursuite des résultats positifs concrétisés sur le terrain, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté le 31 janvier 2019 à Skikda/5 RM, le terroriste «Litim Adel», alias «Abdelfattah» qui avait rallié les groupes terroristes en 2014», précise la même source. Le communiqué du MDN ajoute «qu'un autre terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Adrar/3 RM. il s'agit de «Mellouk M'barek» dit «Abou Mohamed» qui était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un

(01) fusil à lunette, quatre (4) chargeurs et une quantité de munitions de différents calibres». S'agissant de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a intercepté, à Djanet /4 RM (04) orpailleurs et saisi (04) véhicules tout-terrain, (06) détecteurs de métaux, (05) groupe électrogènes et (06) téléphones portables, tandis que (02) véhicules ont été saisis et des tentatives de contrebande de (8272) litres de carburant ont été déjouées à Souk Ahras, Tebessa et El-Taref/5 RM». Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Jijel/5 RM, Ghardaïa et El-Oued/4 RM (10) personnes et saisi (03) véhicules, un (01) fusil de chasse, (238) comprimés psychotropes et 800 unités de différentes boissons. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont arrêté (34) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tiaret, Tlemcen et Skikda.

BMS

Pluie, orage et grêle sur plusieurs wilayas de l'Ouest du pays depuis hier soir

De fortes averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et de grêle, affectent depuis hier soir plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie. Le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel Abbès, Mascara, Relizane, le nord de Saïda et le nord de Tiaret avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront localement 40 mm de vendredi soir à samedi à soir.

HIER À 9H04

Secousse tellurique de 3 degrés dans la wilaya de Béjaïa (CRAAG)

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 9h04 à Béni-Ksila dans la wilaya de Béjaïa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 15 km au sud-est de Béni-Ksila, précise la même source.